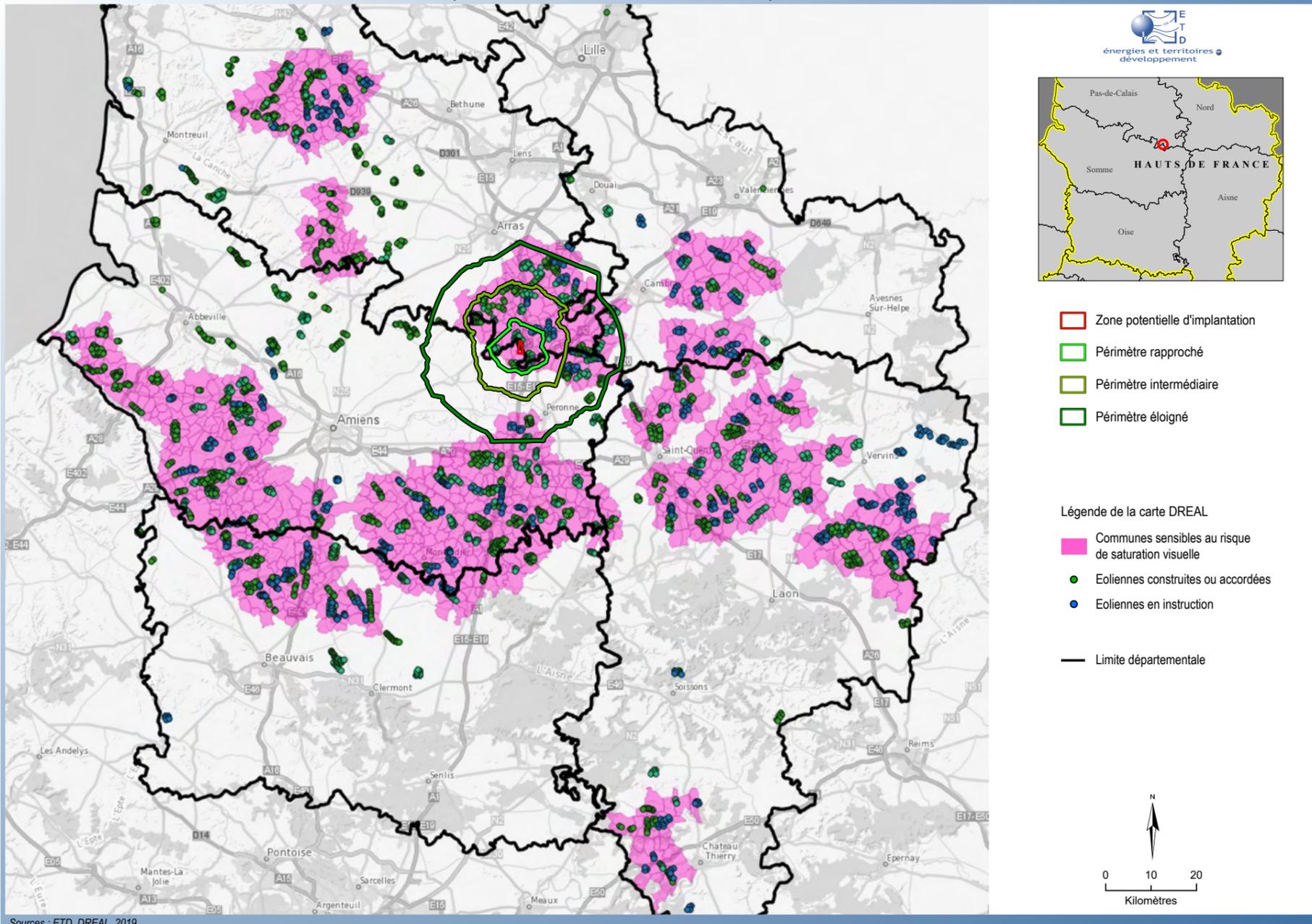


1.1. Données sur l'éolien et choix du site

1.1.4. Données DREAL Hauts de France : secteurs sensibles à la saturation

GRANDS SECTEURS SENSIBLES À LA SATURATION (DREAL Hauts de France, octobre 2019)



Carte 18. Grands secteurs sensibles à la saturation (DREAL Hauts de France)

En **octobre 2019**, la **DREAL Hauts de France** a édité un document sur le thème de la saturation visuelle due à la présence de parcs éoliens.

Ce document comprend notamment des recommandations méthodologiques pour analyser les effets cumulés entre le projet étudié et les autres parcs éoliens, ainsi qu'une **carte régionale des grands secteurs sensibles à la saturation**.

Cette carte est présentée ci-contre avec localisation des périmètres d'étude du site éolien de la Croix Dorée.

La présence de nombreux parcs dans le périmètre d'étude induit la localisation du cœur du périmètre d'étude ainsi que le nord et l'est du périmètre éloigné dans ces secteurs identifiés par la DREAL. Le **site étudié et quasiment l'ensemble du périmètre rapproché** sont compris **dans ces secteurs sensibles à la saturation**. Une attention particulière doit par conséquent être portée dans l'implantation des éoliennes.

Le **choix du site par la société Eurowatt** pour l'implantation du projet de la Croix Dorée s'est fait **dans l'objectif de se regrouper avec le parc éolien existant du Rio**, et ainsi en créer une **extension dans la même logique d'implantation, dans le pôle éolien existant organisé sur l'axe de l'autoroute A1 et de la ligne TGV**.

En réponse aux recommandations du guide national de l'étude d'impact et de la DREAL Hauts de France, des calculs d'indices effets cumulés et des photomontages à 360° seront réalisés dans la partie III.4 Effets cumulés de ce rapport.

Données sur l'éolien : synthèse

Un site en dehors des secteurs sensibles patrimoniaux et paysagers de l'ancien SRE Nord-Pas-de-Calais.

Un site en dehors des paysages emblématiques et des paysages patrimoniaux de l'ancien SRE Picardie.

Un site dans le cône de vigilance patrimoniale depuis le mémorial de Thiepval identifié dans l'ancien SRE de Picardie et dans le rapport de présentation du classement de ce lieu de mémoire. Site éolien étudié cependant localisé à 12 km du mémorial et partiellement masqué par les arbres. Perception du site dans la perspective vers l'est depuis Thiepval atténuée par la distance, les ondulations du relief et la végétation.

Un site dans un paysage éolien existant, dans les secteurs sensibles à la saturation identifiés par la DREAL Hauts de France.

Un site défini en complément nord et en prolongement sud du parc éolien existant du Rio afin d'en créer une extension dans le pôle éolien existant le long de l'autoroute A1 et de la ligne TGV.

1.2. L'organisation du paysage et des vues

1.2.1. Les fondements du paysage

Les illustrations de cette partie sont localisées sur la «Carte 5. Localisation des figures à l'échelle du périmètre éloigné», page 18.

Géologie, relief et hydrographie

Les plateaux du secteur d'étude sont composés d'un **socle important de craie**, dont les affleurements sont ponctuellement visibles.

Par la suite, le vent a déposé des **limons** sur ce relief. La présence des limons sur les plateaux rend le sol fertile. On retrouve également de l'argile à silex, essentiellement sur le haut des pentes. L'argile tend à rendre les sols plus perméables ; ainsi, l'eau est facilement présente sur l'ensemble du territoire. Les grands plateaux accueillent aujourd'hui des grandes cultures : céréales, colza, pomme de terre et betterave.

Organisation du relief et hydrographie

Le site éolien de la Croix Dorée s'inscrit dans un paysage de plateau aux ondulations souples (orientation nord-sud) qui s'étend vers le nord (grands plateaux Artésiens et Cambrésiens). L'altitude du site éolien est d'environ 110 à 120 m.

Au sud de l'aire d'étude les vallées incisent le plateau et donnent lieu à des jeux de relief plus marqués : vallée de l'Ancre, secteur du Souvenir au sud-ouest, collines du Vermandois au sud-est, vallée de la Somme au sud (cf. carte 19).

Ce contexte topographique induit des vues lointaines, rasantes avec les plateaux créant la ligne d'horizon. Les vues sont plus cloisonnées dans les vallées encaissées notamment celles de la Somme et de l'Ancre. Les hauts de versants offrent alors des vues en belvédère. C'est le cas par exemple du belvédère de Vaux tourné vers le sud sur la vallée de la Somme et des panoramas de Beaumont-Hamel et Thiepval sur les hauts de versants de la vallée de l'Ancre.



Fig. 8. RD917 au sud de Nurlu (vue vers le nord).



Fig. 9. Vallée de la Somme (vue vers le sud depuis la RD329 au nord de Bray-sur-Somme)



Fig. 10. Paysage du plateau depuis la RD929 près de Ligny-Thilloy (photo 2020)

Répartition et typologie de végétation

Les plateaux sont exploités par une agriculture intensive de grandes cultures (céréales, betterave...). Les grandes parcelles de terres arables laissent peu de place aux boisements notamment au nord. Dans le sud de l'aire d'étude, les boisements sont plus nombreux. Ces bosquets jouent un rôle visuel important, ponctuant les vues et les découpant en plusieurs plans.

Des alignements d'arbres (RD929 au sud de Bapaume par exemple) et des aménagements paysagers (Autoroute A1) sont disposés le long d'infrastructures routières. Les alignements d'arbres se lisent dans les vues d'ensemble sur le plateau cultivé.

Les bourgs sont souvent entourés de prairies et d'une ceinture arborée. Ils se lisent par leur masse boisée avec leur clocher au cœur de la végétation. Les habitations sont peu visibles sauf celles construites en extension du bourg (maisons récentes, bâtiments d'exploitation agricole). Ainsi les habitations en dehors de la ceinture arborée des bourgs sont plus concernées par des vues sur le plateau que les maisons de cœur de bourg.

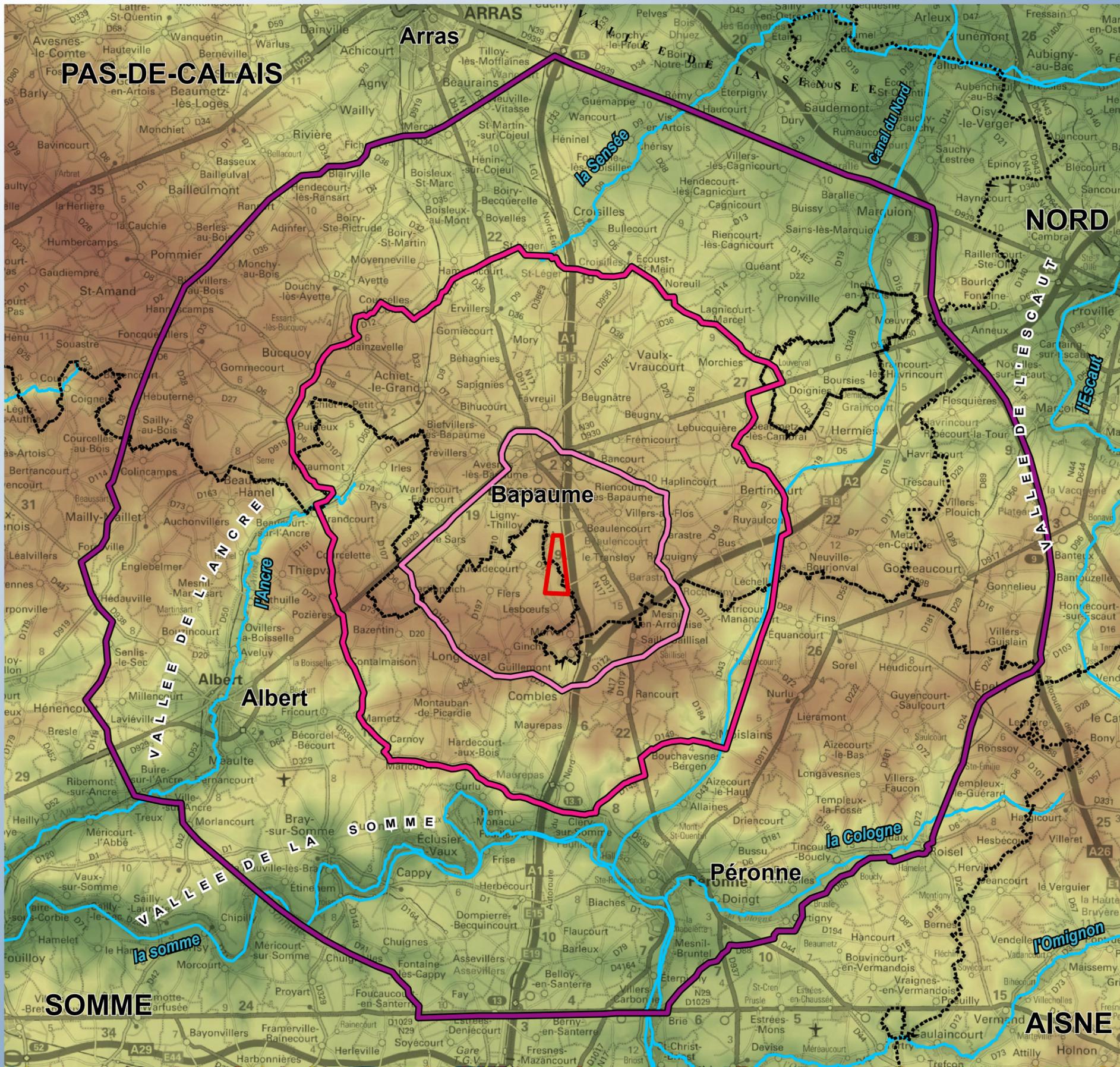
Les **tracés des vallées de l'Ancre et de la Somme** se lisent sur la carte de répartition des boisements (carte 20). Des **boisements** occupent en effet leurs **versants**.

Dans les **vallées** un autre paysage se dessine. Le contraste est important avec le plateau. **Prairies, cultures, zones humides, populiculture** (peupliers), **ripisylve** (végétation arborée accompagnant le cours d'eau) occupent le fond de vallée (photo 5). Dans la vallée de la Somme s'ajoute les nombreux **étangs**. Cette **végétation conditionne les vues** dans les vallées (vues courtes).

Depuis les plateaux, les **vallées** se lisent comme des **cordons boisés**. Le fond de vallée est rarement perceptible, sauf aux abords et depuis les points de franchissement.



Fig. 11. Occupation du sol dans les vallées. Exemple de la vallée de l'Ancre



Zone potentielle d'implantation

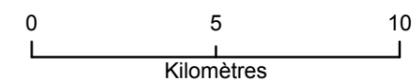
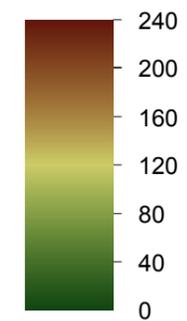
Périmètres d'étude

- périmètre rapproché
- périmètre intermédiaire
- périmètre éloigné

Limite départementale

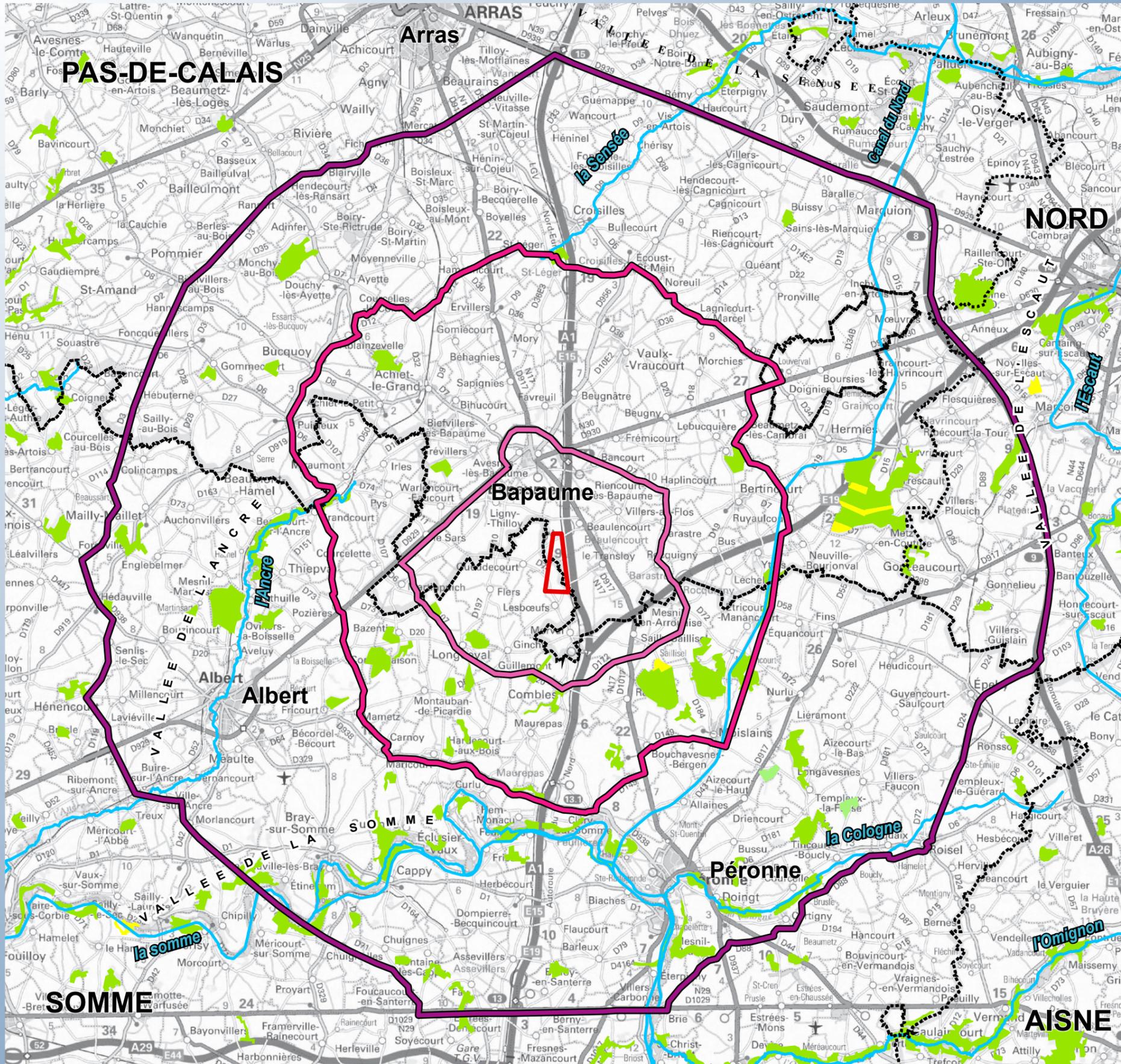
Cours d'eau

Altitude en mètres



Sources : ETD, ©BD Alti IGN, Scan Départemental, 2016.

RÉPARTITION DES BOISEMENTS



Zone potentielle d'implantation

Périmètres d'étude

périmètre rapproché

périmètre intermédiaire

périmètre éloigné

Limite départementale

Cours d'eau

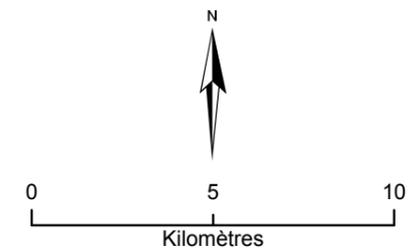
Boisements

Conifères

Feuillus

Forêts mélangées

Végétation arbustive en mutation



Sources : ETD, Corine Land Cover, Scan Départemental, 2016.

Carte 20. Boisements



Fig. 12. Exemple de bourg entouré de sa ceinture arborée : Beaulencourt.



Fig. 13. Exemple d'architecture de la Reconstruction. Mairie de Barastre



Fig. 14. Monument commémoratif britannique de Thiepval



Fig. 15. Bapaume (vue depuis le sud)

Répartition de l'habitat

La carte «infrastructures» page suivante informe de la localisation des bourgs principaux (données CorineLandCover). L'habitat est principalement regroupé en bourgs. Les bourgs s'implantent sur le plateau et dans les vallées. Bapaume (sur le plateau), Péronne (dans la vallée de la Somme au sud) et Albert (dans la vallée de l'Ancre au sud ouest) sont les villes principales de l'aire d'étude. Sur le plateau les bourgs sont organisés en «**village-rue**» (répartition de l'habitat le long de la rue principale) ou autour d'une place principale ou en «**village-croix**» (bourg bâti à l'intersection de routes). Dans les vallées, les bourgs s'implantent le long de la rivière selon une structure étagée.

Matériaux de construction

La typologie bâtie (bâti en brique, **architecture de la Reconstruction** dans l'habitat et les bâtiments religieux) témoigne de l'histoire des conflits du début du XX^{ème} siècle. Ce pan de l'histoire se lit aussi par la présence de **monuments commémoratifs, de cimetières militaires**. Le sud ouest de l'aire d'étude regroupe des monuments commémoratifs nationaux (Beaumont-Hamel, Thiepval...) et est protégé au titre de site classé (Secteur du Souvenir).

Typologie des bourgs de plateau

Les **bourgs du plateau** sont souvent **entourés de prairies et d'une ceinture arborée, plus ou moins continue et dense**. Ils se lisent par leur masse boisée avec leur clocher au cœur de la végétation. Les habitations sont peu visibles sauf celles construites en extension du bourg (maisons récentes, bâtiments d'exploitation agricole). Ainsi les habitations en dehors de la ceinture arborée des bourgs sont plus concernées par des vues sur le plateau que les maisons de cœur de bourg.



Fig. 16. Antenne de télécommunication (Moyenneville)



Fig. 17. Château d'eau (Bapaume)

Répartition des infrastructures de communication

L'aire d'étude est traversée par des axes routiers majeurs, souvent au tracé rectiligne. Ils relient Amiens, Arras et Cambrai :

- autoroute A1 Paris / Arras,
- autoroute A2 reliant l'A1 et Cambrai,
- route RD929 Albert / Bapaume,
- route RD930 Bapaume / Cambrai,
- route RD917/RD1017 Péronne / Bapaume / Arras.

Les nationales suivant le tracé d'anciennes voies romaines. Les routes RD929, RD930 et RD917 définissent un **réseau en étoile depuis Bapaume**. Aux routes s'ajoutent la ligne TGV Nord suivant le tracé de l'autoroute A1 et les lignes TER (Albert / Arras...). Les vallées se découvrent quant à elles par un réseau routier local sinueux. Les cours d'eau se découvrent depuis les points de franchissement.

Autres infrastructures

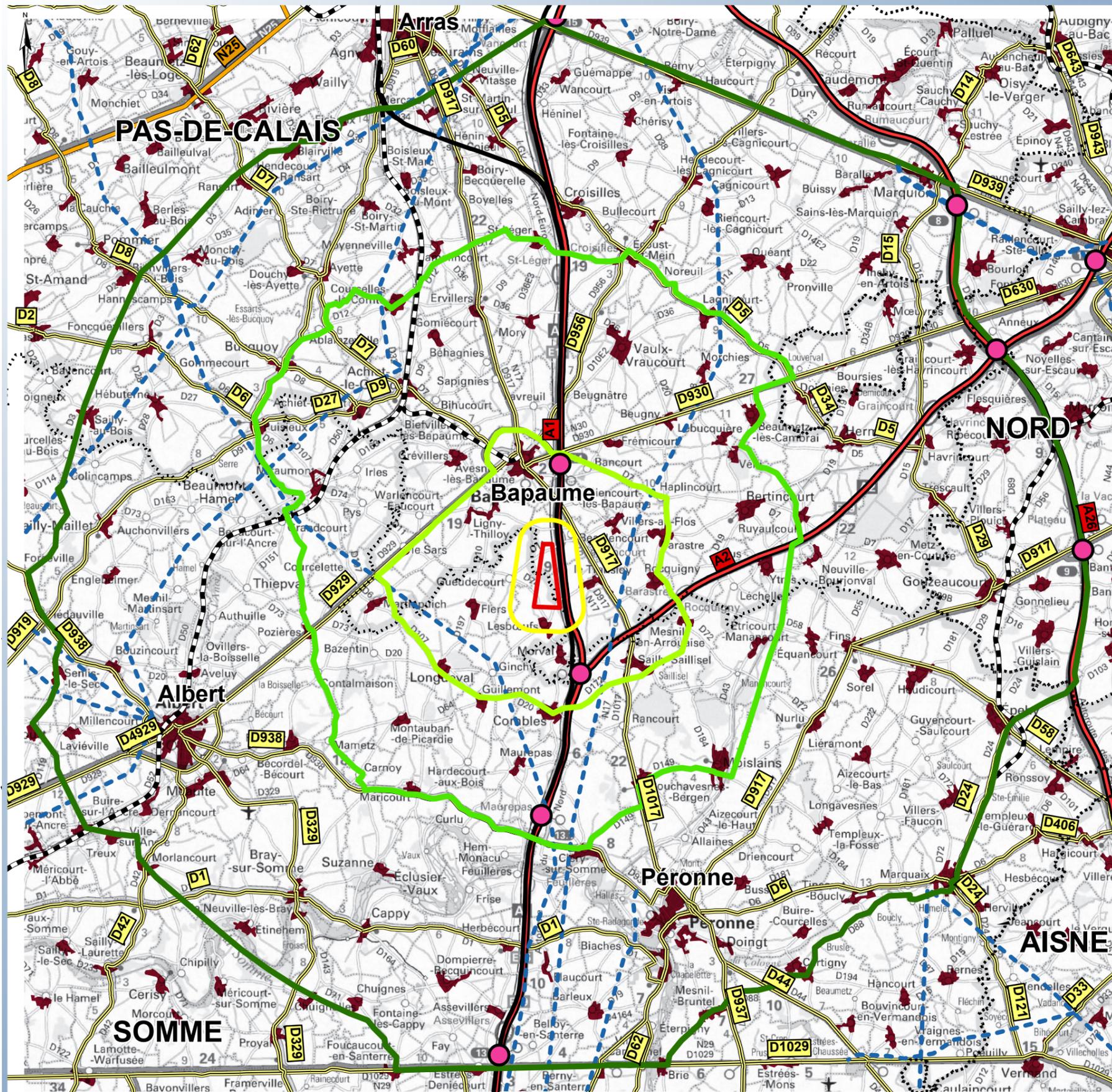
Plusieurs lignes électriques haute-tension traversent le territoire étudié et se lisent dans le paysage ouvert.

Les silhouettes de bourg sont souvent accompagnées de leur château d'eau, en dehors de leur ceinture boisée. Ils se lisent en repère dans le paysage du plateau, indiquant les bourgs ou hameaux.

Les plateaux Artésiens et Cambrésiens sont de vastes plateaux agricoles, assez dégagés et bien exposés aux vents. Ces paramètres font de ce territoire, une zone très attractive pour l'accueil de parcs éoliens. Ainsi de nombreux projets éoliens ont déjà été développés dans l'aire d'étude éloignée. Les parcs éoliens sont présentés sur la carte «Etat des lieux éolien» dans la partie «I.1. Données sur l'éolien et choix du site», page 26.



Fig. 18. Autoroute A1 doublée de la ligne TGV, vue vers le nord depuis le pont de la RD20 à l'est de Combles (photo 2020)

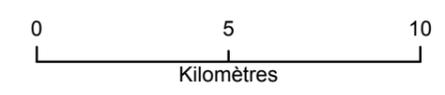


Sources : ETD, ©Scan Départemental IGN, 2016.

Carte 21. Infrastructures



- Zone potentielle d'implantation
- Périmètre d'étude**
- Rapproché
- Intermédiaire
- Eloigné
- Limite départementale
- Habitat
- Axes de communication**
- Autoroute
- Nationale
- Départementale
- Ligne TGV
- Voie ferrée
- Sortie d'autoroute
- Ligne haute tension

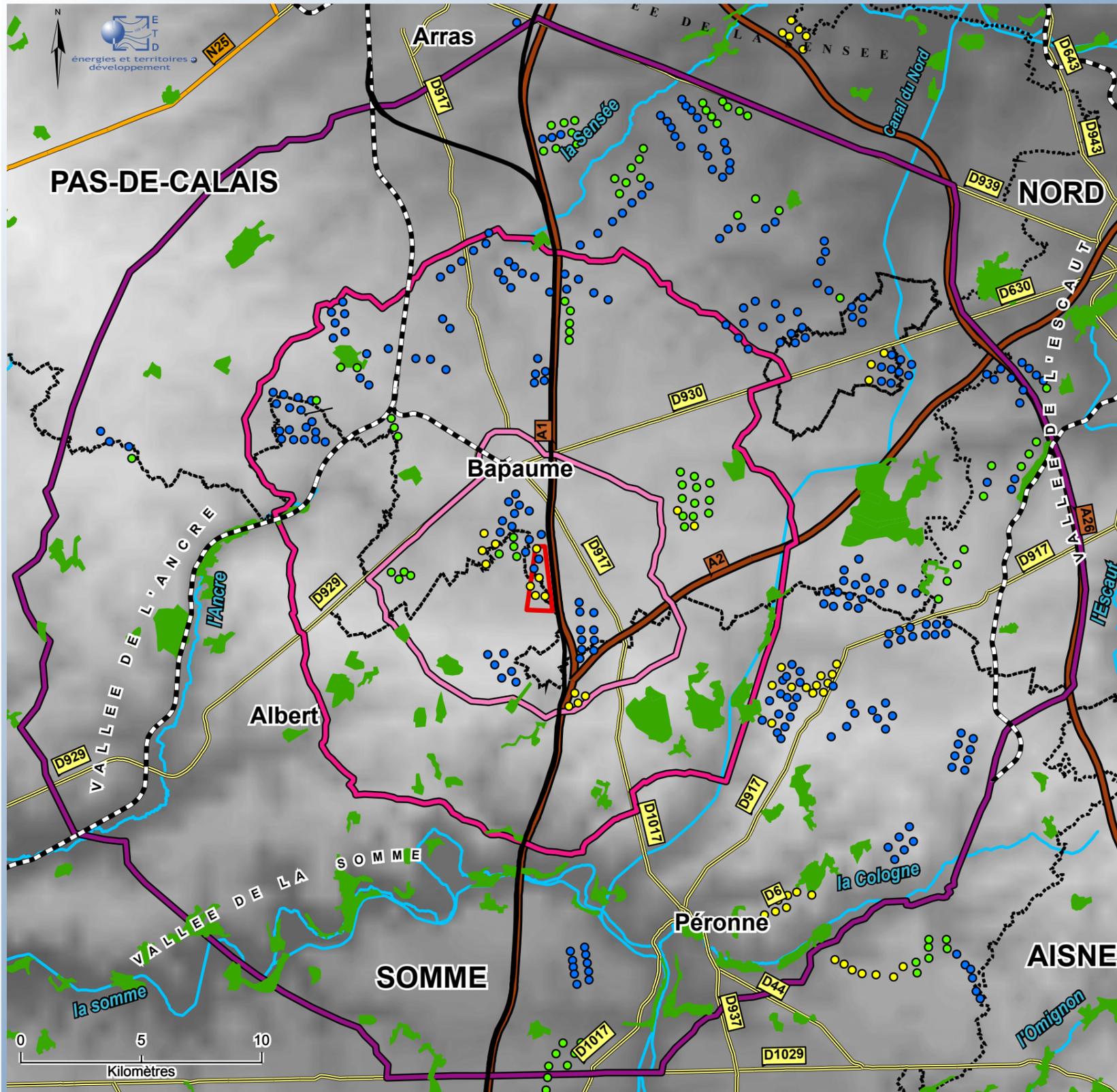


1.2. L'organisation du paysage et des vues

1.2.1. Les fondements du paysage : synthèse

FONDEMENTS DU PAYSAGE : CARTE DE SYNTHÈSE

Projet de la Croix Dorée



Fondements du paysage

Le site éolien est implanté sur un grand plateau, traversé du nord au sud par la ligne TGV et l'autoroute A1.

L'aire d'étude éloignée est marquée par de grandes cultures, qui profitent des plateaux fertiles. Le site s'inscrit sur ces parcelles de grandes cultures. Les boisements sont essentiellement situés dans les vallées et les hauts de versant. Il existe tout de même des boisements épars sous forme de bosquets sur le plateau.

L'urbanisation est composée d'un maillage de petits villages, sur le plateau comme dans les vallées. On trouve la ville de Bapaume au nord du périmètre rapproché, et le bourg principal de Comblès au sud, mais les petits villages dominent.

Des parcs éoliens en exploitation sont déjà présents dans le périmètre d'étude, dont le parc éolien du Rio (6 éoliennes) limitrophe au nord, celui des Tilleuls au nord/nord-ouest (7 éoliennes construites, 4 accordées) et celui du Transloy (10 éoliennes) à l'est du site et de l'autoroute A1. Le site étudié s'insère dans l'ensemble éolien existant pour compléter (au nord) et étendre (au sud) le parc du Rio.

LEGENDE

- Zone potentielle d'implantation
- Périmètres d'étude**
- Périmètre rapproché
- Périmètre intermédiaire
- Périmètre éloigné
- Limite départementale
- Boisements
- Cours d'eau
- Infrastructures**
- Autoroutes
- Routes nationales
- Routes départementales
- Ligne TGV
- Voie ferrée
- Parcs éoliens**
- Construits
- Accordés ou en construction
- En instruction (déposés, recevables ou avec avis de l'Autorité Environnementale)

Sources : ETD, DREAL, ©BD Altis IGN, Corine land cover

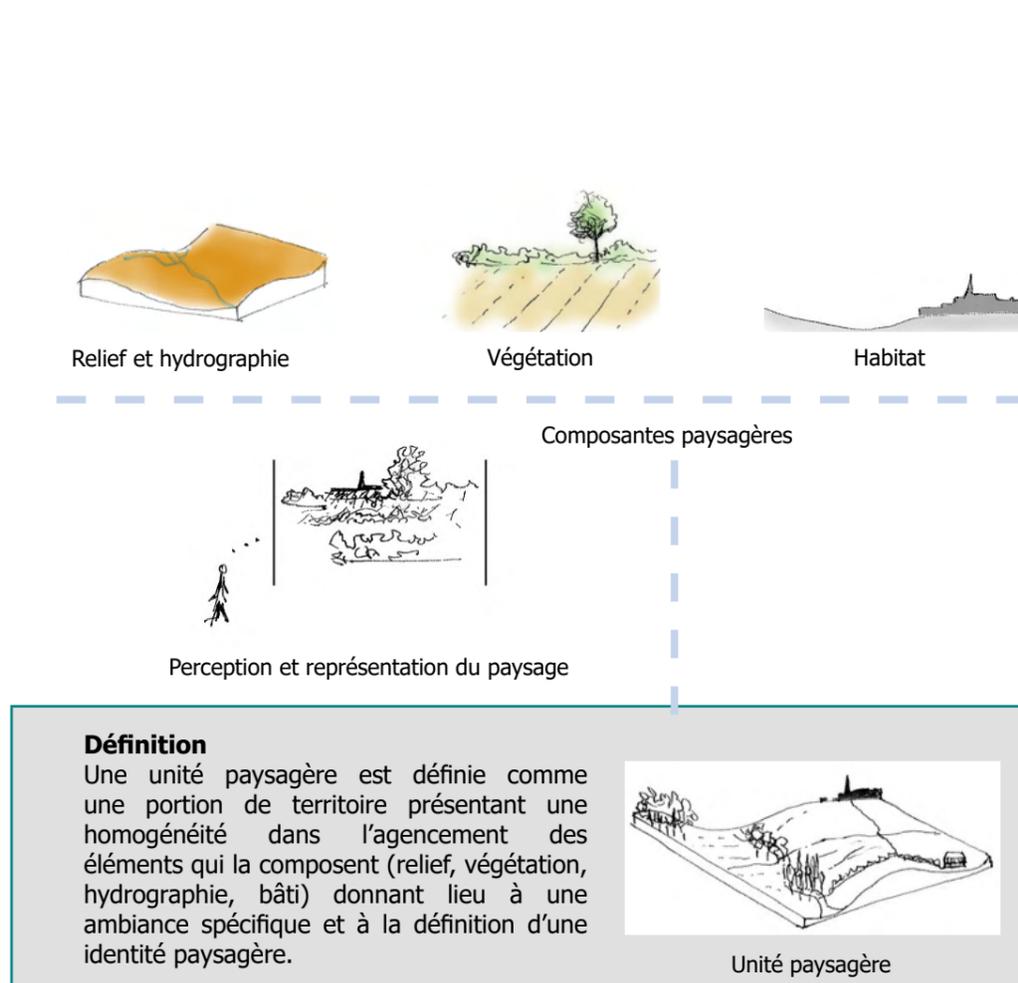
Carte 22. Fondements du paysage : synthèse

1.2. L'organisation du paysage et des vues

1.2.2. Unités paysagères

L'étude du paysage appréhendée à travers une phase bibliographique (Atlas des Paysages...) et une phase de terrain permet de définir les unités paysagères sur le territoire d'étude en combinant les informations apportées par l'étude des composantes paysagères (relief, végétation...).

Les unités paysagères définies sur le territoire sont présentées ci-après (Cf. «Carte 23. Unités paysagères»):



Liste des unités paysagères

- les grands plateaux Artésiens et Cambrésiens au cœur de l'aire d'étude et au nord,
- le Secteur du Souvenir au sud ouest,
- les Collines du Vermandois au sud est,
- la vallée de la Somme au sud (de la Source au Canal du nord et les Boucles de la Haute Somme)
- le plateau du Santerre.

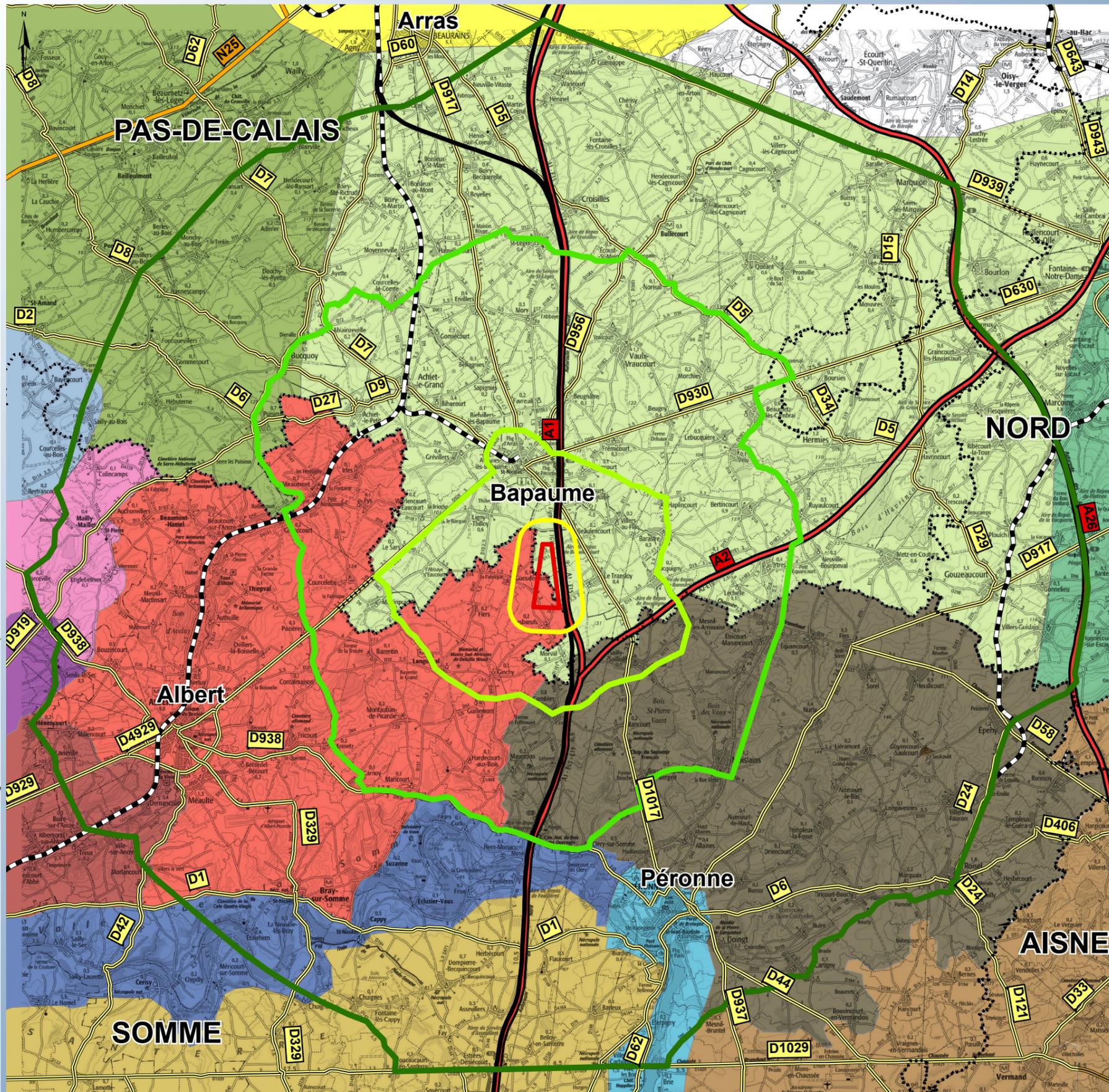
Le site éolien est situé à cheval sur les départements de la Somme et du Pas-de-Calais. La limite départementale constitue aussi la limite entre les unités paysagères. Il s'agit d'une limite administrative et les transitions entre les unités paysagères sont plus progressives.

Les caractéristiques topographiques, d'occupation du sol, d'organisation des vues et les tendances d'évolution des unités sont abordées ci-après. Le contexte paysager proche est décrit dans une partie spécifique (I.2.3.). La carte 24 localise les données de l'Atlas des paysages de la Somme.

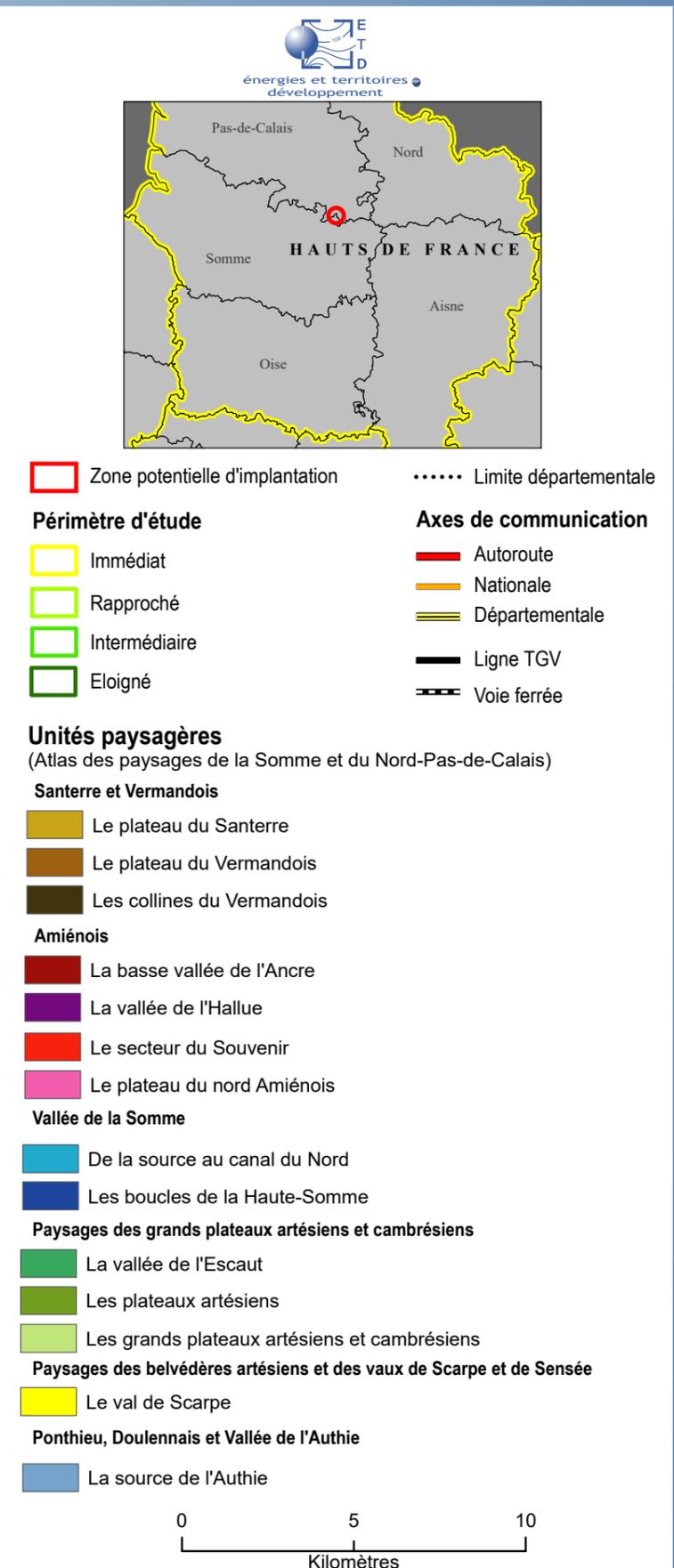
Les illustrations sont localisées sur la carte 5, page 18. Les vues du projet avec son implantation et son gabarit d'éoliennes définitifs (non connus au stade de l'état initial) sont traitées dans la partie III. de ce rapport.

Les thématiques relatives aux sites patrimoniaux et touristiques sont traitées dans une partie spécifique («I.3. Patrimoine et Tourisme»).

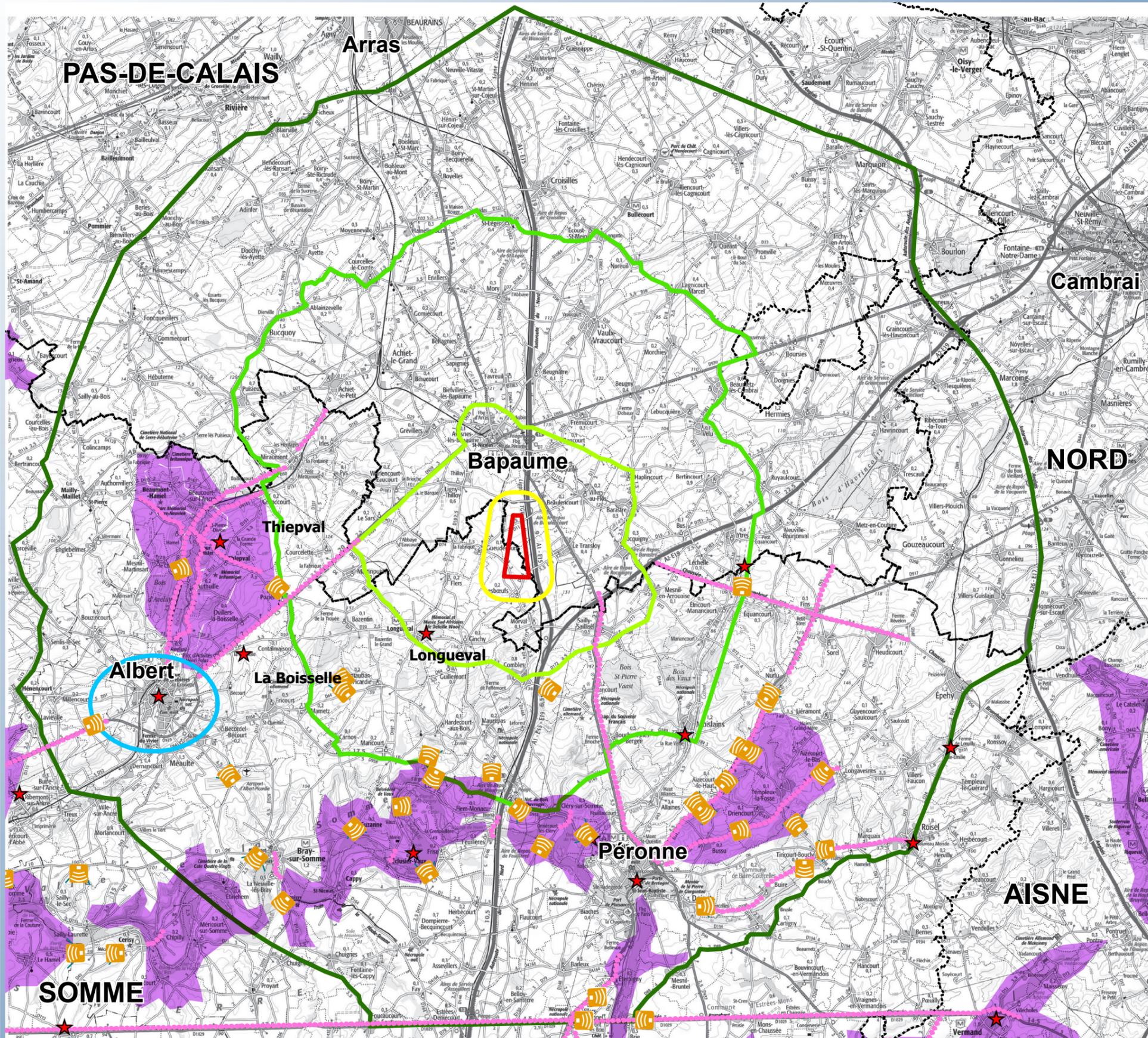
Fig. 19. Définition des unités paysagères



Sources : ETD, DREAL, ©Scan100 IGN, 2016.



Carte 23. Unités paysagères



Zone potentielle d'implantation

Périmètre d'étude

Immédiat

Rapproché

Intermédiaire

Eloigné

..... Limite départementale

Données de l'Atlas des paysages de la Somme

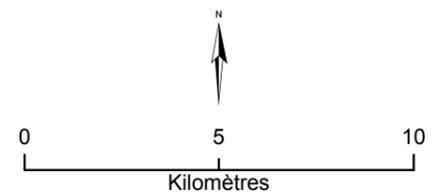
Ensemble paysager emblématique

Site d'intérêt ponctuel

★ Point d'intérêt

📍 Point de vue

⋯ Itinéraire de découverte privilégié



Sources : ETD, Atlas des paysages de la Somme, Scan100 ©IGN, 2016.

Carte 24. Données de l'atlas des Paysages de la Somme



Fig. 20. Plateau cultivé ponctué de boisements. Vue vers le nord depuis la RD197 au nord de Flers



Fig. 21. Cimetière militaire (Lesboeuufs)



Fig. 22. Parc éolien existant de la plaine d'Artois



Fig. 25. Infrastructures : autoroute A1 et Parc éolien de Saint Léger



Fig. 26. Canal du nord (Sains-lès-Marquion)



Fig. 23. Vue vers le sud-ouest depuis la RD930 à l'ouest de Boursies



Fig. 27. Vue vers le sud depuis la RD1017 au nord d'Ervillers



Fig. 24. Vue vers le sud-est depuis la RD929 à l'ouest de Ligny-Thillois (photo 2020)



Fig. 28. Prairies dans les bourgs (Ligny-Thillois)

Localisation de l'unité

L'unité paysagère des grands plateaux Artésiens et Cambrésiens couvre le centre de l'aire d'étude et **inclut le site**. Elle s'étend dans les **périmètres rapproché, intermédiaire et éloigné**, dans le département du **Pas-de-Calais**. A l'extrémité ouest du périmètre éloigné, l'unité paysagère des plateaux Artésiens prolonge celle des grands plateaux Artésiens et Cambrésiens.

Caractéristiques de l'unité

L'unité est caractérisée par un **paysage ouvert de plateau cultivé, avec peu de boisements**. Une **transition** paysagère s'observe **au sud-est** avec l'unité des **collines du Vermandois** par la présence d'un **relief vallonné**.

La **ville principale** comprise dans cette unité paysagère est **Bapaume** (3976 habitants - données INSEE 2016). Son clocher et son beffroi de couleur verte se distinguent depuis les principales routes d'accès ; ceux-ci constituent un point de repère. Le **réseau routier** s'organise **en étoile** depuis ce centre urbain (D929, D930, D917, D956, D7). A l'ouest de Bapaume, l'unité paysagère est traversée par des infrastructures majeures que sont l'**autoroute A1** et la **ligne TGV**, orientés nord-sud. L'**autoroute A2** relie Cambrai à l'A1.

Plusieurs parcs éoliens sont situés dans le nord de cette unité (Achiet-le-Grand, Saint-Léger...). A l'est du site étudié, le parc éolien de Le Transloy, construit, est composé de deux lignes d'éoliennes orientées nord-sud, parallèlement aux infrastructures majeures de transport (Autoroute A1, ligne TGV). S'ajoute le parc du Rio récemment construit en limite nord du site étudié et celui des Tilleuls au nord-ouest.

A l'est de l'unité, le **canal du Nord** s'écoule du sud au nord, très discret dans le paysage. Le **projet de canal à grand gabarit** s'étend **parallèlement** à celui-ci.

Ce paysage dédié aux grandes cultures offre des **vues larges et lointaines**. Le **plateau** dessine la **ligne d'horizon ponctuée de boisements et de bourgs**. Les bourgs se distinguent par leur clocher qui s'élève au-dessus de leur ceinture arborée. Les bourgs sont en effet entourés de prairies (élevage bovin) bordées de haies qui forment un ensemble boisé. Les fermes sont incluses dans les bourgs.

Cimetière militaires et monuments commémoratifs ponctuent le territoire et se lisent dans le paysage. Ils sont moins nombreux que dans l'unité paysagère du Secteur du Souvenir mais participent à l'identité des plateaux Artésiens et Cambrésiens. Il existe un circuit routier reliant les sites de mémoire majeurs (circuit du Front).

Tout **élément vertical** se lit de loin et constitue un **point d'appel** (clocher, château d'eau, tour de télécommunication, pylône de télécommunication, ligne à haute-tension, parc éolien...). Dans les bourgs les vues sont cadrées par le bâti et la ceinture arborée. Les vues sur le plateau s'observent dans l'axe des rues, depuis les sorties de bourgs et les habitations en dehors du maillage urbain ancien.

Rapport au site étudié

Des **vues proches à lointaines** s'organisent sur le site étudié depuis le plateau. Le site se regroupe alors avec les parcs existants du Rio et des Tilleuls. C'est le cas depuis le réseau routier autour de Bapaume ainsi que depuis les axes majeurs (Autoroutes A1 et A2, RD917, RD929, RD930). Des vues proches s'organisent depuis l'habitat aux alentours du site.



Fig. 29. Vallée de l'Ancre. Bourg du Hamel.



Fig. 30. Exemple de bourg reconstruit, en brique (Auchonvillers)

Localisation de l'unité

Cette unité paysagère est localisée **à l'ouest** du site étudié, incluant la partie sud de la zone potentielle d'implantation. Elle est comprise dans les **périmètres rapproché, éloigné et intermédiaire**, dans le département de la **Somme**.

Caractéristiques de l'unité

Le paysage du secteur du Souvenir prend la forme de **plateaux vallonnés**, modelés par des **vallées sèches et ponctués de boisements**. La **vallée de l'Ancre** entaille le plateau. Elle présente une ambiance paysagère différente du plateau avec son **fond de vallée humide**.

Le paysage est **totalelement remodelé par la Grande Guerre**. De **nombreux cimetières militaires** sont **dispersés** en plein champ, aux abords des routes départementales et à proximité des villages. De **grands mémoriaux nationaux**, comme à **Thiepval** (mémorial britannique), **Longueval** (mémorial sud-africain) s'imposent par leur architecture monumentale.

Les **villages** rasés ont souvent été regroupés lors de la **Reconstruction** comme en témoigne leur nom composé (exemple de Beaumont-Hamel) et reconstruits en brique (exemples d'Albert...), avec un urbanisme aéré créant des ensembles urbains très homogènes. La ville d'**Albert** construite dans le fond de la vallée est la **ville principale** de cette unité paysagère. Les terres agricoles ont été déminées et remises en culture suite à la guerre.

Les **vues** sont **lointaines** depuis les **plateaux, découpées en plans par les boisements qui le ponctuent**. Des vues proches à lointaines s'organisent depuis les routes RD929 (Albert / Bapaume) et RD73 (Pozières / Auchonvillers) définies axes de découverte dans l'Atlas des paysages de la Somme. Les **parcs éoliens des Hauts de Combles, de Le Transloy, du Rio et des Tilleuls et ceux au nord et nord-ouest de Bapaume** se lisent dans les vues dégagées en regardant vers l'est et le nord.

Enjeux et Données de l'atlas des Paysages de la Somme

L'atlas des paysages de la Somme identifie plusieurs secteurs à enjeux dans cette unité paysagère :

- La **vallée de l'Ancre** située dans le **périmètre éloigné** : elle fût l'un des **sites majeurs de la bataille de la Somme**. Les rebords de plateau dominant la vallée, les marécages du fond de vallée constituaient un site défensif naturel et le sous-sol crayeux permettait de creuser des galeries. On peut citer le **trou de mine de La Boisselle** qui témoigne des conflits (cratère de mine de 100 m de diamètre et 30 m de profondeur).

Ce secteur fait l'objet d'une **protection au titre de site classé**, et est défini **paysage emblématique** dans l'Atlas des paysages de la Somme et le SRE de Picardie. La découverte des lieux de mémoire majeurs fait l'objet d'une **valorisation touristique** (tourisme de mémoire), notamment avec le **circuit routier du coquelicot**.

Dans la **vallée de l'Ancre**, les **vues** sont **cadrées** par le relief et la végétation. C'est le cas depuis les routes **RD151 et RD50** empruntant la vallée et définies **axes de découverte du paysage** dans l'Atlas des paysages de la Somme. Ses **hauts de versants** offrent des **vues sur la vallée et les plateaux**.

- La **ville d'Albert**, dans le **périmètre éloigné** à environ 15 km du site éolien est définie site d'intérêt ponctuel. Aucune vue ne pourra s'organiser depuis la ville nichée dans la vallée.

- La **D929 entre Albert et Martinpuich** est identifiée axe de découverte du paysage. Elle offre des vues ouvertes sur le plateau, avec le site éolien étudié en arrière-plan.



Fig. 31. Vue vers l'est depuis le haut de versant de la vallée de l'Ancre (depuis la RD163 près de Beaumont-Hamel), paysage emblématique de l'atlas des paysages de la Somme (photo 2020)



Fig. 32. Vue vers l'est depuis la D929 à l'ouest d'Albert. Point de vue de l'atlas des paysages de la Somme (photo 2020).



Fig. 33. Cimetière sud-africain de Longueval.



Fig. 34. Exemple de cimetière militaire (Thiepval)



Fig. 35. Centre ville d'Albert et sa basilique



Fig. 36. Circuit touristique du coquelicot

Rapport au site étudié

Des **vues proches à lointaines** s'organisent sur le **site** étudié depuis les **plateaux**. Dans ces vues depuis l'ouest, le site étudié se regroupe avec les parcs du Rio, des Tilleuls et celui du Transloy. Les vues depuis les sites de mémoire sont précisées dans la partie relative au patrimoine.

Dans le fond de la **vallée de l'Ancre**, les **vues** sont **cloisonnées, avec des enjeux visuels nuls**. Des **vues lointaines (15 km environ)** sur le **site** s'observent depuis son **haut de versant et les plateaux à l'ouest** de la vallée.



Fig. 37. Nécropole nationale de Rancourt le long de la RD1017. Vue vers le nord (photo 2020)



Fig. 38. Canal du nord à Moislains.



Fig. 39. Vue vers l'ouest et le nord-ouest depuis la RD917 au nord de Nurlu.



Fig. 40. Collines du Vermandois. Vue vers le nord-ouest depuis la RD184 au sud de Templeux-la-Fosse (axe de découverte du paysage, point de vue de l'Atlas des Paysages de la Somme)



Fig. 41. Vue vers l'ouest et le nord-ouest depuis la RD917 au sud de Nurlu (axe de découverte du paysage, point de vue de l'Atlas des Paysages de la Somme, photo 2020).



Fig. 42. Moislains dans sa vallée. Vue vers l'est depuis la RD149.



Fig. 43. Vue vers le sud-ouest depuis la RD917 au nord-est de Péronne (axe de découverte du paysage, point de vue de l'Atlas des Paysages de la Somme)



Fig. 44. Vue vers l'ouest depuis l'est de Combles à hauteur de l'autoroute A1 (point de vue de l'Atlas des Paysages de la Somme, photo 2020)

Localisation de l'unité

Cette unité paysagère s'étend dans la partie **sud-est** de l'aire d'étude, dans les **périmètres rapproché, intermédiaire et éloigné** dans le département de la Somme.

Caractéristiques de l'unité

L'unité est caractérisée par un paysage de **plateau vallonné et cultivé**. Vouées en majorités aux grandes cultures, les collines du Vermandois sont **ponctuées de bosquets**. Ces ensembles boisés occupent le plus souvent des poches argileuses. Les **vallées sèches, très nombreuses** et dissymétriques, sont mises en évidence par les **rideaux de végétation**. Constituant des abris naturels, celles-ci accueillent de nombreux villages. Sur les coteaux, les **larris** s'accompagnent de pelouses calcicoles caractéristiques.

Ce territoire est lui aussi **marqué par la ligne de front de 1914-1918** et de nombreux villages ont été détruits. Un maillage de petits villages est organisé sous l'influence de la ville principale de **Péronne**. Parmi les sites de mémoire, la **nécropole française de Rancourt** est un site majeur, localisé sur la RD1017 et sur le circuit touristique du coquelicot.

L'unité est desservie par les axes routiers majeurs **RD1017** (Péronne / Bapaume) et **RD917** Péronne / Cambrai.

Le **canal du nord**, doublé du projet de canal à grand gabarit, traverse cette unité.

Dans ce contexte paysager les **vues** sont **ouvertes et lointaines**. Les villages et autres éléments verticaux (pylône de télécommunication, ligne à haute-tension, château d'eau...) sont des points d'appel. Plusieurs parcs éoliens s'inscrivent dans cette unité dans l'est du périmètre éloigné dont le **parc existant de Nurlu** près de la RD917, celui de la **Montagne Gaillard** près d'Epehy.

Enjeux et Données de l'atlas des Paysages de la Somme

L'Atlas des paysages de la Somme identifie plusieurs secteurs à enjeux dans cette unité paysagère :

- Au sud, dans le périmètre éloigné, le **secteur entre Nurlu, Longavesnes et Péronne** est défini **paysage emblématique** par l'Atlas des paysages de la Somme.
- Les axes routiers majeurs **RD1017** (Péronne / Bapaume) et **RD917** Péronne / Cambrai sont inventoriées **axes de découverte** avec des points de vue notés vers l'est et l'ouest depuis la RD917.
- Un point de vue sur Combles est défini à 5 km du site éolien. Le site éolien se situe sur la droite de ce panorama dans l'angle du parc existant du Rio.

Rapport au site étudié

Des **vues lointaines** s'organisent vers le **site** étudié depuis les points hauts des **plateaux**, souvent en arrière-plan de boisements, et depuis les routes majeures **RD1017 et RD917**. Dans ces vues depuis le sud-est, le site étudié se regroupe avec les parcs du Rio, des Tilleuls et celui du Transloy.

Dans les **vallées encaissées** à l'échelle des périmètres intermédiaire et éloigné, le **relief et la végétation cadrent les vues, les enjeux visuels sont très faibles à nuls**.

A l'échelle du périmètre rapproché, des vues peuvent s'organiser depuis les hauteurs de la vallée accueillant le bourg de Combles, avec une sensibilité modérée.



Fig. 45. Bords de Somme à Péronne.



Fig. 46. Traversée de la Somme à Cléry-sur-Somme



Fig. 47. Curlu dans la vallée de la Somme. Vue vers le sud depuis la RD938.



Fig. 48. Canal de la Somme entre Péronne et Cléry-sur-Somme RD938.



Fig. 49. Centre ville de Péronne



Fig. 50. Vue vers le nord depuis la RD938 sur le haut de versant de la vallée de la Somme.

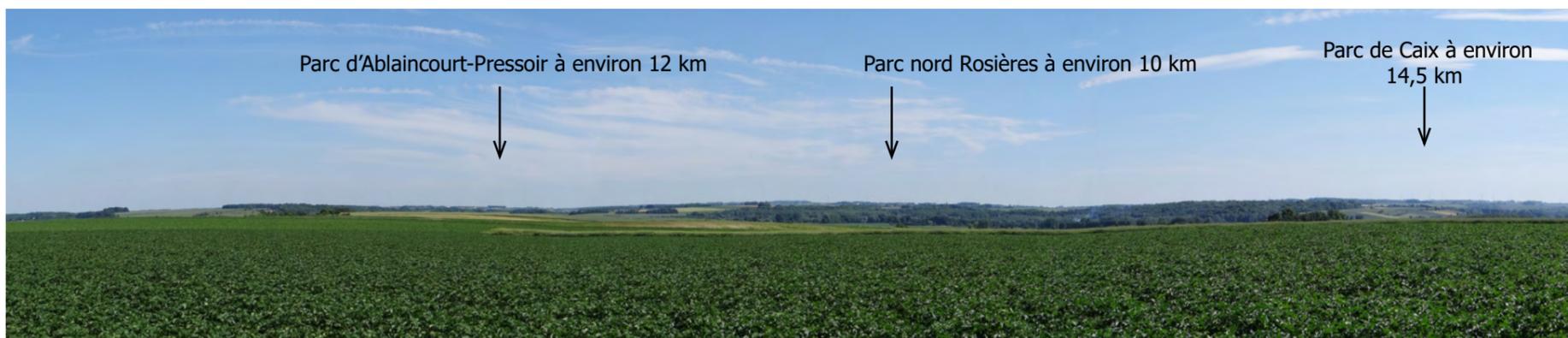


Fig. 51. Belvédère vers le sud depuis le cimetière militaire de la Côte 80 à l'ouest de Bray-sur-Somme près de la RD1. Point de vue de l'Atlas des Paysages de la Somme. Site éolien dans le dos de l'observateur

Localisation des unités

La sous-unité paysagère des **Boucles de la Haute Somme** s'étend dans un **axe est / ouest** au sud du site étudié dans le **périmètre éloigné**, tandis que la sous-unité de la **Source au canal du nord** se situe en **limite sud du périmètre éloigné dans un axe sud / nord**. Ces unités sont comprises dans le département de la **Somme**.

Caractéristiques

La vallée de la Somme se caractérise par un **paysage intimiste** qui tranche avec les ambiances des plateaux qu'elle incise.

Isolée des axes de communication, la vallée conserve des **paysages de milieux humide d'intérêt national**. Elle concentre une flore et une faune exceptionnelles ce qui explique que plus de la moitié de la vallée sur l'ensemble du département de la Somme soit inventoriée en ZNIEFF et ZICO. Longtemps considérée comme un enjeu militaire et commercial, cette vallée suscita de nombreuses batailles dès l'Antiquité. Aujourd'hui, les **étangs** témoignent de l'exploitation de la tourbe. Le relief et l'eau empêchent les pratiques culturelles. Marais, étangs, prairies humides et roselières forment aussi des **sites de loisirs** où l'on pratique la pêche et le camping.

Les **vues** sont **cloisonnées dans la vallée** par la végétation notamment (ripisylve, peupliers...). La **Somme** est **rarement visible** sauf depuis les ponts ou lorsqu'elle est mise en scène (exemple à Péronne, Cléry-sur-Somme) et depuis les coteaux. La **RD938** suit en partie le haut de versant nord de la vallée et offre des **panoramas vers le sud sur la vallée et le nord** qui sont inventoriés dans **l'Atlas des paysages de la Somme**.

La RD147 au nord de Bray-sur-Somme offre aussi des belvédères vers le sud sur la vallée et les plateaux du Santerre en arrière-plan.

La vallée au **sud** de Péronne (sous-unité de la Source au canal du nord) est **moins encaissée**.

Des routes locales suivent la vallée et relient les bourgs bâtis au pied de coteau et sur les coteaux (Bray-sur-Somme, Péronne), éloignés du fond de vallée humide. Contrairement à la Basse-Somme, la **Haute-Somme** (à l'est d'Amiens) n'a jamais été un axe de communication sauf depuis sa canalisation en 1830. De ce long isolement résulte des **paysages préservés de vallée humide** (étangs, prairies...) dans la sous-unité des Boucles de la Haute-Somme. Le paysage est marqué par les **conflits du 20^{ème} siècle** (cimetières militaires, sites commémoratifs, architecture de la Reconstruction).

Le **canal de la Somme** suit la vallée. **Au sud de Péronne**, le **projet de canal à grand gabarit** longera aussi la vallée.

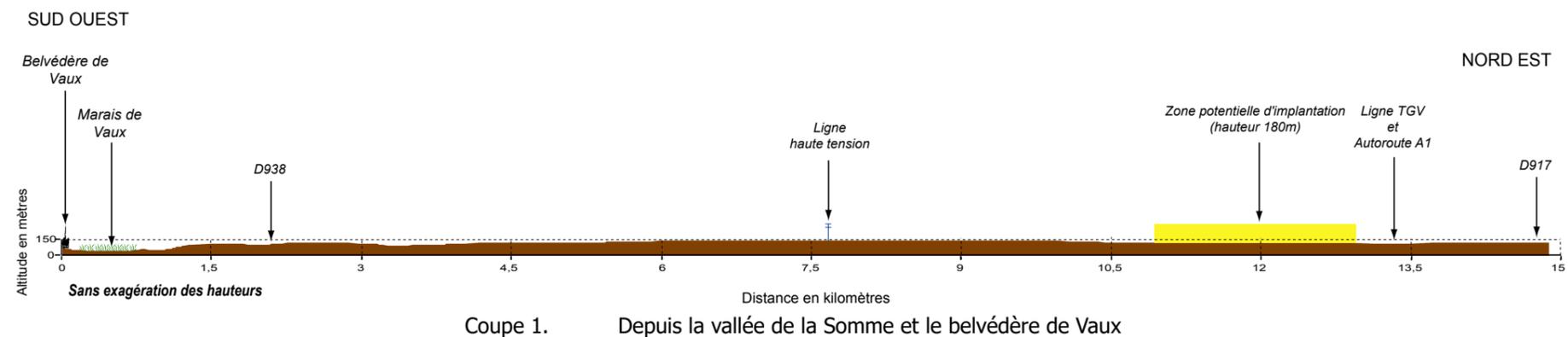


Fig. 52. Paysage des Boucles de la Haute-Somme (la Somme et ses étangs) vu depuis le belvédère de Vaux. Vue du nord-est vers le sud.

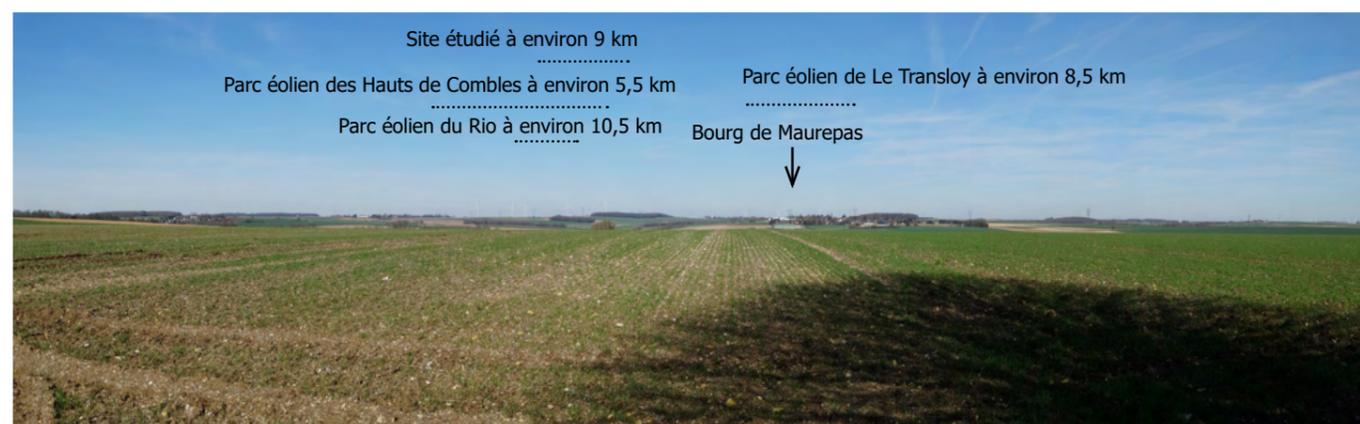
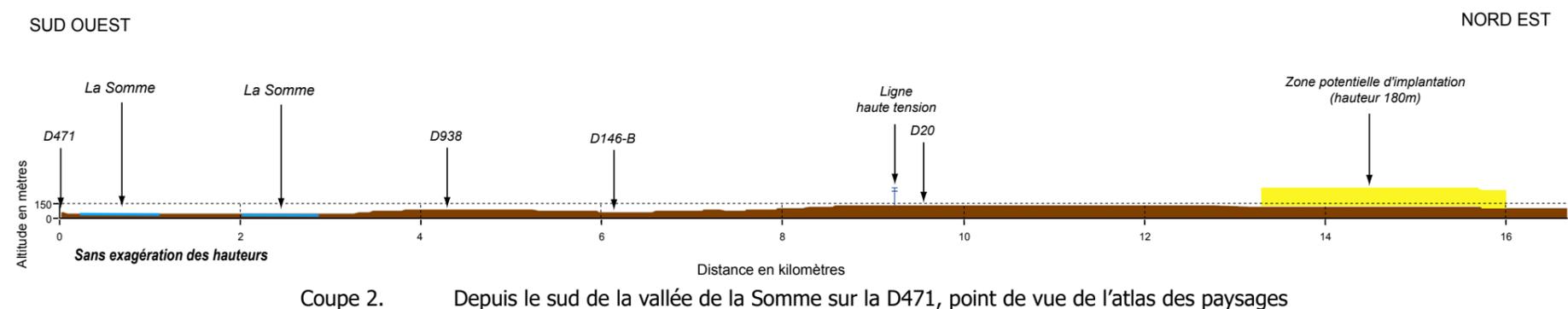


Fig. 53. Vue vers le nord depuis la D938 au nord de Curlu. Point de vue de l'atlas des Paysages de la Somme (photo 2020)



Enjeux et Données de l'atlas des Paysages de la Somme

Les paysages des boucles de la Haute-Somme et la vallée de la Somme au sud de Péronne sont définis comme emblématiques et de nombreux points de vue en fond de vallée (paysage intimiste de la vallée) ou sur les coteaux (panoramas sur la vallée) sont signalés dans l'Atlas des paysages de la Somme. Parmi eux :

- Le point de vue vers le sud depuis le cimetière militaire de la Côte 80 à l'ouest de Bray-sur-Somme, le point de vue sur Suzanne : le site éolien étudié est dans le dos de l'observateur.

- Plusieurs points de vue dans la vallée de la Somme : les vues sont cadrées dans la vallée et le site éolien ne sera pas visible.

- Le belvédère de Vaux : Situé sur le versant nord de la vallée de la Somme, le belvédère est orienté vers l'est. Le site éolien étudié pourrait être perceptible sur la gauche du panorama en regardant vers le nord-est. La végétation arborée limite cependant fortement la vue.

- Points de vue vers le nord depuis la D938 au nord de la vallée (en tournant le dos à la vallée de la Somme) : le site étudié sera visible sur le plateau à une distance d'environ 9 km avec les autres parcs éoliens (Hauts de Combles, le Transloy, Rio).

Rapport au site étudié

La vallée de la Somme présente un enjeu paysager par sa reconnaissance en tant que paysage de vallée signalé et défini paysage emblématique dans l'Atlas des paysages de la Somme, ainsi que sa reconnaissance sociale (site de loisirs et touristique).

La sensibilité vis-à-vis du site étudié est faible à nulle depuis le fond de vallée reconnu pour ses paysages intimistes de vallée. L'encaissement de la vallée par rapport au plateau, la présence de végétation arborée fermant les vues au sein de la vallée, ainsi que la distance au site étudié (> 15 km) induisent en effet des enjeux visuels nuls.

Des vues lointaines (> 10 km environ) pourront s'organiser sur le site étudié depuis les plateaux et hauts de versants de la vallée de la Somme, dont le belvédère de Vaux.

Dans ces vues lointaines depuis le sud, le site se regroupe avec les parcs du Rio, des Tilleuls et du Transloy, en arrière-plan du parc des Hauts de Comble.

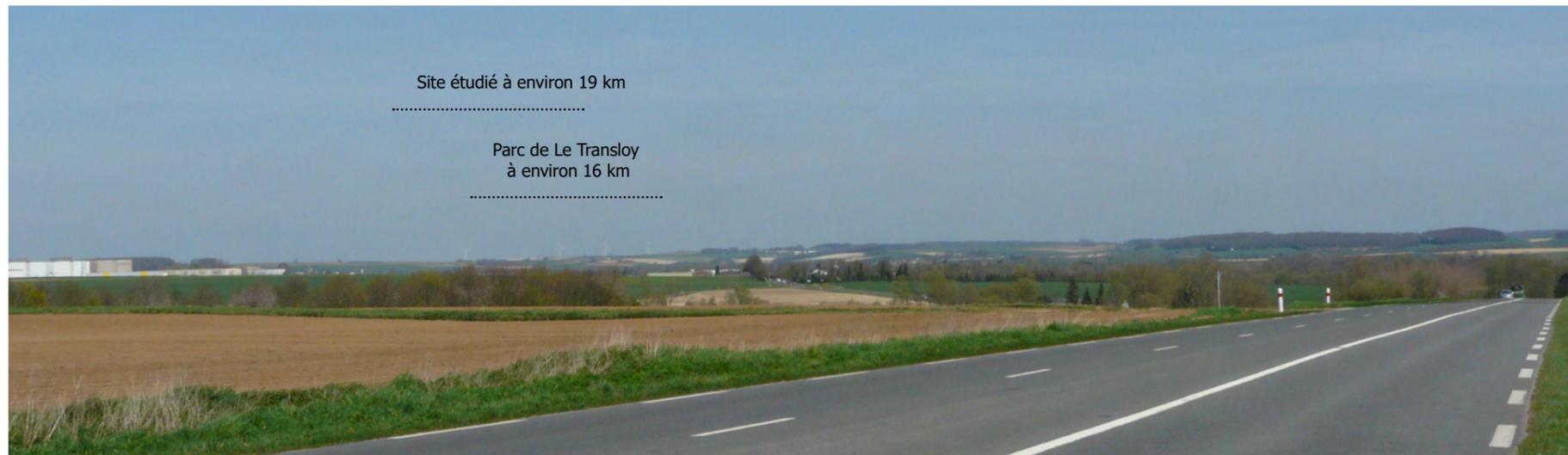


Fig. 54. Vue vers le nord depuis la RD1017 depuis le plateau du Santerre au nord de Villers-Carbonnel : vue sur la vallée de la Somme et les plateaux artésiens et cambrésiens



Fig. 55. Vue vers le nord depuis la RD1029 sur le plateau du Santerre à la sortie de l'autoroute A1



Fig. 56. Bâti en brique (Belloy-en-Santerre)



Fig. 57. Ligne TGV, autoroute A1 et ligne haute-tension (vue depuis la gare TGV Haute-Picardie)

Localisation de l'unité

Ce plateau s'étend **essentiellement en dehors de l'aire d'étude dans le département de la Somme**, au sud du périmètre éloigné. Le **périmètre éloigné** inclut seulement la **limite nord de cette unité**.

Le **plateau du Santerre** s'étend **au sud et à l'ouest de la vallée de la Somme**. L'unité paysagère « **Grande Plaine agricole** » correspond au **plateau du Vermandois**, pour sa partie située dans le **département de l'Aisne**.

Caractéristiques de l'unité

Le **plateau** est **très légèrement ondulé**, son altitude est d'environ 100 m. Il est incisé par des **vallées** dont celle de la **Somme**, avec des dénivelés d'environ 50 m entre le plateau et les fonds de vallées.

La géologie et la géographie du Santerre est propice aux **grandes cultures** (betteraves, pommes de terre, céréales, oléagineux...). Elles occupent la majorité de ce plateau limoneux et caractérise le Santerre en un **paysage d'openfields**. **Quelques bosquets** ponctuent ça et là l'espace agricole. Les boisements les plus étendus occupent les versants des vallées ou les rebords de plateau. Arbres isolés, arbres d'alignement, arbres encadrant une croix ou un oratoire sont aussi des points attirant l'œil de l'observateur. **Plusieurs parcs éoliens** existants sont aussi présents, au sud du périmètre éloigné.

Le plateau du Santerre compte **peu de cours d'eau**. Par conséquent le territoire est jalonné de châteaux d'eau pour l'alimentation de l'habitat. Un **maillage de bourgs, hameaux et fermes isolées** structure le territoire. Les bourgs sont organisés en village-rue, en village-croix, ou en village-courtill. Dans le paysage du plateau ouvert les villages se lisent par la silhouette de leur église et leur ceinture arborée («village-bosquets»).

La **D1029, ancienne route nationale RN29**, relie Amiens à Saint-Quentin sur un axe parfaitement rectiligne ouest-est. Elle constitue la **limite sud du périmètre éloigné**.

Les **vues** sont **ouvertes et lointaines, ponctuées de bosquets et de bourgs**. En regardant **vers le nord**, les **grands plateaux artésiens et cambrésiens** se lisent **en arrière-plan**, avec **parfois lecture du parc éolien de Le Transloy** en vue lointaine.

Enjeux et Données de l'atlas des Paysages de la Somme

La RD1029 reliant Amiens à Saint-Quentin et la RD1017 au nord de Villers-Carbonnel sont définies comme des axes de découverte du paysage. Des vues lointaines sur le site éolien étudié s'organiseront depuis ces routes sur les points hauts et dégagés uniquement.

Rapport au site étudié

Des **vues lointaines** (> 13,5 km) sur le site étudié pourront s'organiser depuis ce **plateau**, sur les points hauts et dégagés. Dans ces vues depuis le sud, le site étudié se regroupe avec les parcs éoliens construits du Rio, des Tilleuls et du Transloy, en arrière-plan de celui des Hauts de Combles.



Fig. 58. Information sur le projet de canal à grand gabarit sur la RD19 au sud d'Hermies.

Les **paysages contemporains des plateaux** du périmètre d'étude éloigné sont issus de l'évolution agricole et la **mise en place d'une agriculture intensive**. Les remembrements, la mécanisation et la réduction de la main d'œuvre agricole ont participé à la création des paysages d'openfields. Les tendances actuelles sont au grossissement des exploitations, et à la construction de nouveaux bâtiments agricoles aux volumes imposants à l'extérieur des bourgs.

La **première guerre mondiale** a profondément **modifié le paysage, tant urbain que rural**. Les villages présentent tous une architecture en brique de la Reconstruction, tandis que les champs sont parsemés de cimetières militaires et monuments commémoratifs qui se lisent dans le paysage ouvert.

Le site internet «remonter le temps» de l'IGN permet de comparer les photos aériennes 1955 / 1965 et celles d'aujourd'hui. On constate sur ces photos que les évolutions majeures concernent le remembrement agricole, et l'arrivée de l'autoroute A1 doublée de la ligne TGV.

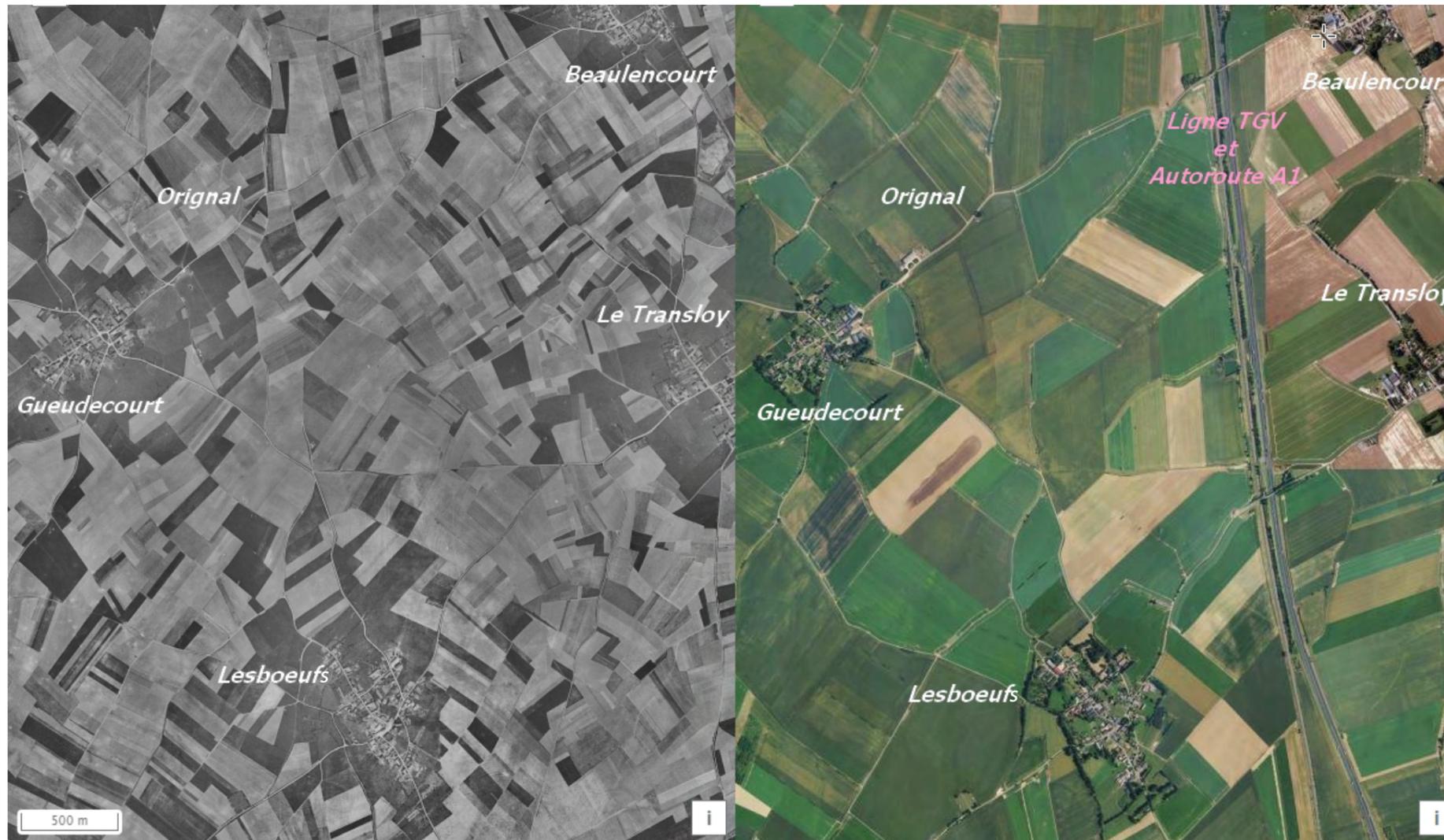


Fig. 59. Photo aérienne du site éolien, 1955/1965 et aujourd'hui. (Source «remonter le temps» de l'IGN)

Les tendances d'évolution actuelles

L'état initial du volet paysager représente le scénario de référence au sens du Code de l'Environnement (cf. art. R122-5 II-3° du Code de l'Environnement). A l'échelle du périmètre éloigné, en l'absence de création du parc éolien, l'évolution du paysage est soumise à plusieurs facteurs.

- La **pression urbaine** : les bourgs s'étendent par la construction de nouvelles habitations sous l'influence des villes de l'aire d'étude tandis que les entrées de villes sont modifiées par des zones d'activités ou industrielles.
- L'**évolution agricole** : des bâtiments agricoles en dehors des bourgs se lisent sur les plateaux ouverts. Les trames parcellaires s'agrandissent sous l'influence de la mécanisation et de l'extension des grandes cultures.
- La **création de parcs éoliens** : Les parcs éoliens ont participé à l'évolution des paysages depuis plus d'une dizaine d'années. Plusieurs parcs sont en exploitation, ou accordés, et d'autres sont en étude dans le périmètre éloigné.
- **Les événements climatiques** (tempêtes, inondations...).
- Le **canal à grand gabarit «Seine nord Europe»**, en projet (photo) traversera l'extrémité est de l'aire d'étude du nord au sud et aura pour conséquences de fortes mutations paysagères (mutations foncières, ouvrages de terrassement...).
- La **valorisation touristique / la modification de l'usage d'un lieu**. Le périmètre d'étude fait l'objet d'un tourisme de mémoire en particulier le Secteur du Souvenir avec les sites majeurs de Thiepval, Rancourt, Beaumont-Hamel etc. Au sud, la vallée de la Somme fait quant à elle l'objet d'un tourisme vert.

1.2. L'organisation du paysage et des vues

1.2.2. Unités paysagères : Synthèse

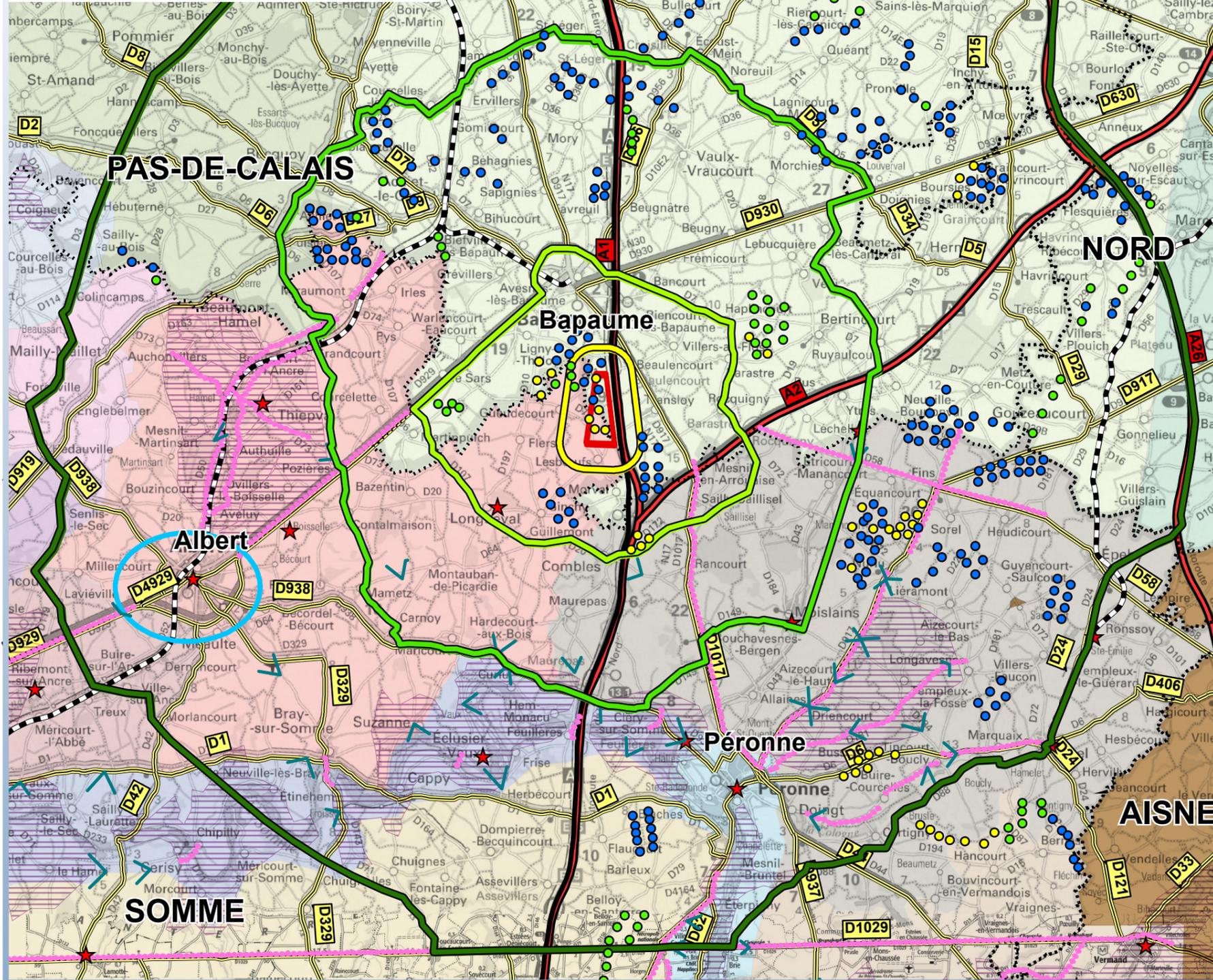
Le tableau ci-dessous et la carte suivante synthétisent l'analyse des unités paysagères dans le périmètre éloigné.

Unité paysagère	Périmètre d'étude	Caractéristiques	Enjeux de l'unité	Sensibilités vis à vis du site étudié
Les grands plateaux Artésiens et Cambrésiens	Immédiat Rapproché Intermédiaire Eloigné	Un paysage de plateau cultivé, ouvert , ponctué de boisements en particulier au sud, marqué par des infrastructures majeures de communication (autoroute A1, ligne TGV...). Paysage éolien existant : présence de plusieurs parcs éoliens existants (nord, nord-ouest et sud de Bapaume). Plateau ponctué de cimetières militaires et monuments commémoratifs . Bapaume ville principale au cœur de l'aire d'étude, située au nord-ouest du site étudié. Des vues lointaines et ouvertes avec les éléments verticaux en point d'appel.	Enjeux faibles. Paysage d'agriculture intensive, traversé par des grandes infrastructures de communication. Paysage dynamique. Paysage éolien depuis une quinzaine d'années.	Sensibilité modérée. Sensibilité s'atténuant en s'éloignant. Un contexte paysager présentant des capacités d'accueil de l'éolien. Paysage éolien existant, avec une sensibilité en terme de saturation visuelle signalée par la DREAL Hauts de France. Des vues proches à lointaines sur le site étudié, avec intervisibilités avec autres parcs éoliens (sensibilité la plus forte). Site regroupé avec les parcs existants du Rio, des Tilleuls et du Transloy. Site étudié défini pour compléter et étendre le parc éolien existant du Rio au sud dans l'ensemble éolien existant au sud de Bapaume.
Le secteur du Souvenir	Immédiat Rapproché Intermédiaire Eloigné	Un paysage marqué par les conflits du début du XX^{ème} siècle . Présence de mémoriaux nationaux et de nombreux cimetières militaires. Vallée encaissée de l' Ancre avec Albert ville principale au sud-ouest. Une transition paysagère avec les plateaux du Cambrésien et de l'Artésien au nord.	Enjeux forts. Paysage reconnu, défini emblématique dans l'Atlas des paysages de la Somme, protégé en partie au titre de site classé , fréquenté (tourisme de mémoire).	Sensibilité modérée. Sensibilité s'atténuant en s'éloignant. Paysage éolien existant, avec une sensibilité en terme de saturation visuelle signalée par la DREAL Hauts de France dans l'est de l'unité à la transition avec l'unité des grands plateaux Artésiens et Cambrésiens. Des vues proches à lointaines du site depuis les plateaux au sud et sud-est de Bapaume. Site regroupé avec les parcs existants du Rio, des Tilleuls et du Transloy dans les vues vers l'est notamment dans le secteur paysager emblématique autour des mémoriaux de Thiepval et Beaumont-Hamel. Des vues à étudier depuis les mémoriaux nationaux (enjeux forts). Site étudié défini pour compléter et étendre le parc éolien existant du Rio au sud dans l'ensemble éolien existant au sud de Bapaume. Enjeux visuels très faibles à nuls depuis la vallée de l'Ancre sous l'effet de l'éloignement au site étudié (> 10 km), du relief et de la végétation.
Les collines du Vermandois	Rapproché Intermédiaire Eloigné	Un paysage agricole (grandes cultures), au relief souple ponctué de boisements . Des vues globalement larges et lointaines depuis les plateaux . Vues parfois en belvédère, conditionnées par la topographie. Vues cadrées dans les vallées . Plusieurs plans de paysage dans les vues. Une transition paysagère avec les plateaux du Cambrésien et de l'Artésien au nord.	Enjeux faibles (plateaux) à forts (vallées). Plateaux d'enjeux faibles. Vallées d'enjeux forts en particulier entre Nurlu, Longavesnes et Péronne pour sa reconnaissance en tant que paysage emblématique dans l'Atlas des paysages de la Somme.	Sensibilité faible à modérée. Des vues proches depuis les plateaux au sud du site. Vues lointaines sur le site étudié depuis les points hauts dont la RD917. Site regroupé avec le parc du Rio et les autres parcs voisins. Site en arrière-plan du parc du Transloy depuis l'est et le sud-est. Enjeux visuels très faibles à nuls depuis les vallées encaissées. Vues depuis les hauteurs de la vallée accueillant le bourg de Combles dans le périmètre rapproché : sensibilité modérée.
La vallée de la Somme	Eloigné	Une ambiance contrastant avec celle des plateaux. Un paysage intimiste de vallée avec sa végétation spécifique et ses étangs. Péronne , ville principale au sud-est.	Enjeux forts. Paysage reconnu, défini emblématique dans l'Atlas des paysages de la Somme, fréquenté (tourisme vert et loisirs).	Sensibilité très faible. La végétation et le relief cloisonnent les vues dans le fond de vallée . Des vues lointaines sur le site étudié depuis le haut de versant (> 10 km environ). Site regroupé avec le parc du Rio et les autres parcs voisins.
Les plateaux du Santerre et du Vermandois, la grande plaine agricole de l'Aisne	Eloigné	Un paysage de plateau ouvert de grandes cultures et éolien . Vues larges et lointaines .	Enjeux faibles. Paysage d'agriculture intensive, traversé par des grandes infrastructures de communication. Paysage éolien depuis une quinzaine d'années.	Sensibilité très faible. Vues lointaines depuis les points hauts des plateaux (>10 km environ). Site regroupé avec le parc du Rio et les autres parcs voisins.

Tableau 3. Synthèse des unités paysagères

CONTEXTE PAYSAGER ELOIGNE - SYNTHÈSE

Site étudié dans le paysage éolien des plateaux artésiens et cambrésiens au sud de Bapaume. Site regroupé et étendant le parc existant du Rio au sud. Sensibilité modérée à très faible en s'éloignant dans le périmètre éloigné depuis les plateaux, sensibilité plus forte à l'échelle du périmètre rapproché (effets cumulés éoliens). Sensibilité très faible à nulle depuis les fonds des vallées (de la Somme, de l'Ancre etc).



Sources : ETD, DREAL, Atlas des paysages, ©Scan100 IGN, 2021.

Projet de la Croix Dorée

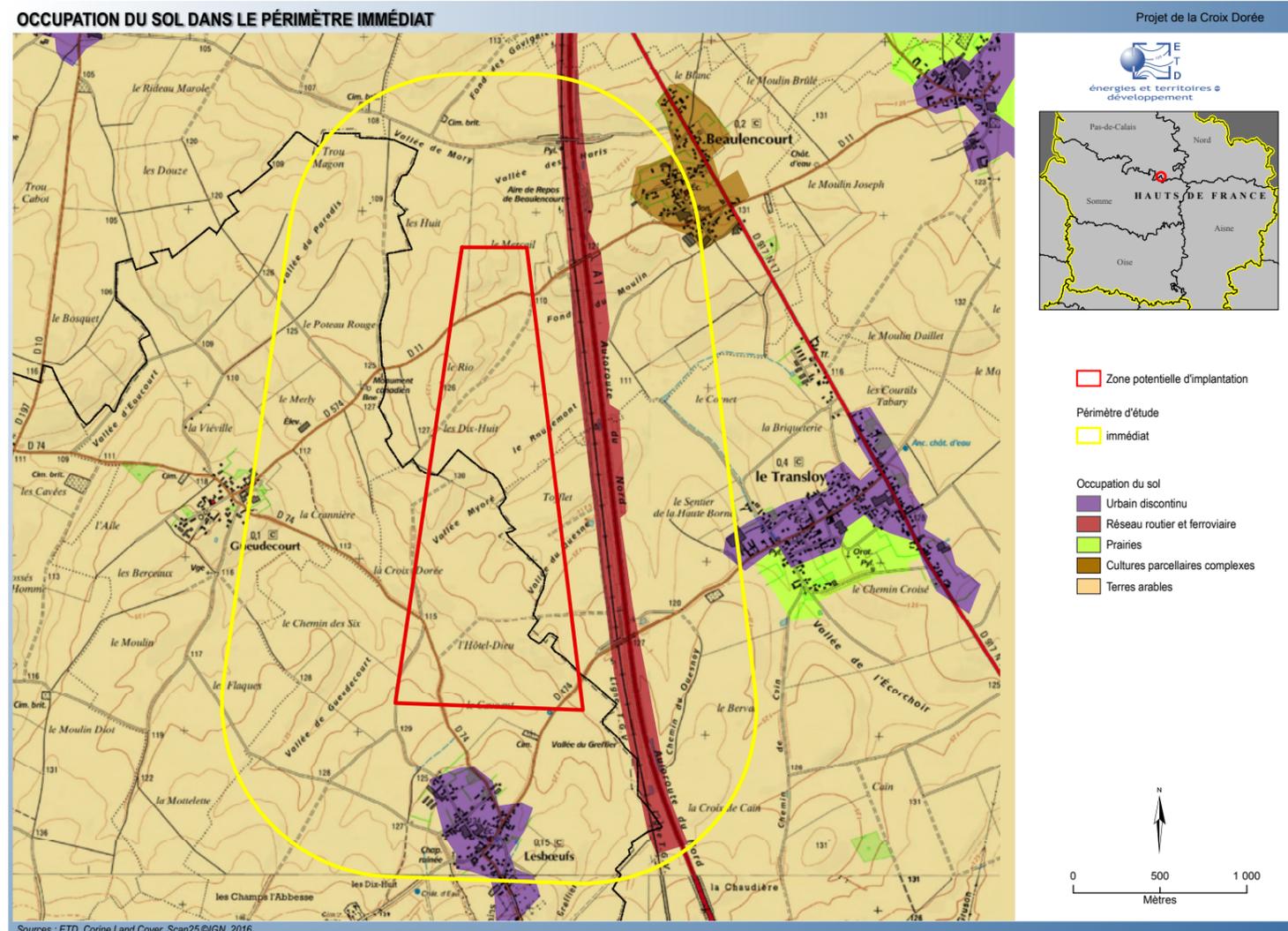
 Zone potentielle d'implantation	 Limite départementale
Périmètres d'étude	Axes de communication
 Immédiat	 Autoroute
 Rapproché	 Nationale
 Intermédiaire	 Départementale
 Eloigné	 Ligne TGV
	 Voie ferrée
Parcs éoliens	
● Construits	
● Accordés ou en construction	
● En instruction	
Données de l'Atlas des paysages de la Somme	
 Ensemble paysager emblématique	
 Site d'intérêt ponctuel	
★ Point d'intérêt	
< Point de vue	
⋯ Itinéraire de découverte privilégié	
Unités paysagères (Atlas des paysages de la Somme et du Nord-Pas-de-Calais) Somme et Vermandois	
 Le plateau du Santerre	
 Le plateau du Vermandois	
 Les collines du Vermandois	
Vallée de la Somme	
 De la source au canal du Nord	
 Les boucles de la Haute-Somme	
Amiénois	
 La basse vallée de l'Ancre	
 La vallée de l'Hallue	
 Le secteur du Souvenir	
 Le plateau du nord Amiénois	
Paysages des grands plateaux artésiens et cambrésiens	
 La vallée de l'Escaut	
 Les plateaux artésiens	
 Les grands plateaux artésiens et cambrésiens	
Paysages des belvédères artésiens et des vaux de Scarpe et de Sensée	
 Le val de Scarpe	
Ponthieu, Doullennais et Vallée de l'Authie	
 La source de l'Authie	

Carte 25. Contexte paysager éloigné - synthèse

1.2. L'organisation du paysage et des vues

1.2.3. Le contexte paysager proche

Les photographies de cette partie sont localisées sur les cartes pages 52 et 53.



Carte 26. Occupation du sol dans le périmètre immédiat

Relief et occupation du sol

Relief

Le site s'intègre dans les grands plateaux Artésiens et Cambrésiens. Son altitude est d'environ 110-130m. Des ondulations de la topographie s'observent localement (cf. carte du relief dans le périmètre rapproché page suivante).

Par exemple les bourgs de Beaulencourt et Le Transloy à l'est sont à une altitude de 130m, celui de Gueudecourt à 120m, celui de Lesboeufs à 120m au sud. Les vallées sèches interviennent dans ces jeux de relief fins. Le point le plus haut du site est à 130m.

Le relief apparaît un peu plus vallonné au sud du périmètre rapproché autour du bourg de Combles.

Occupation du sol

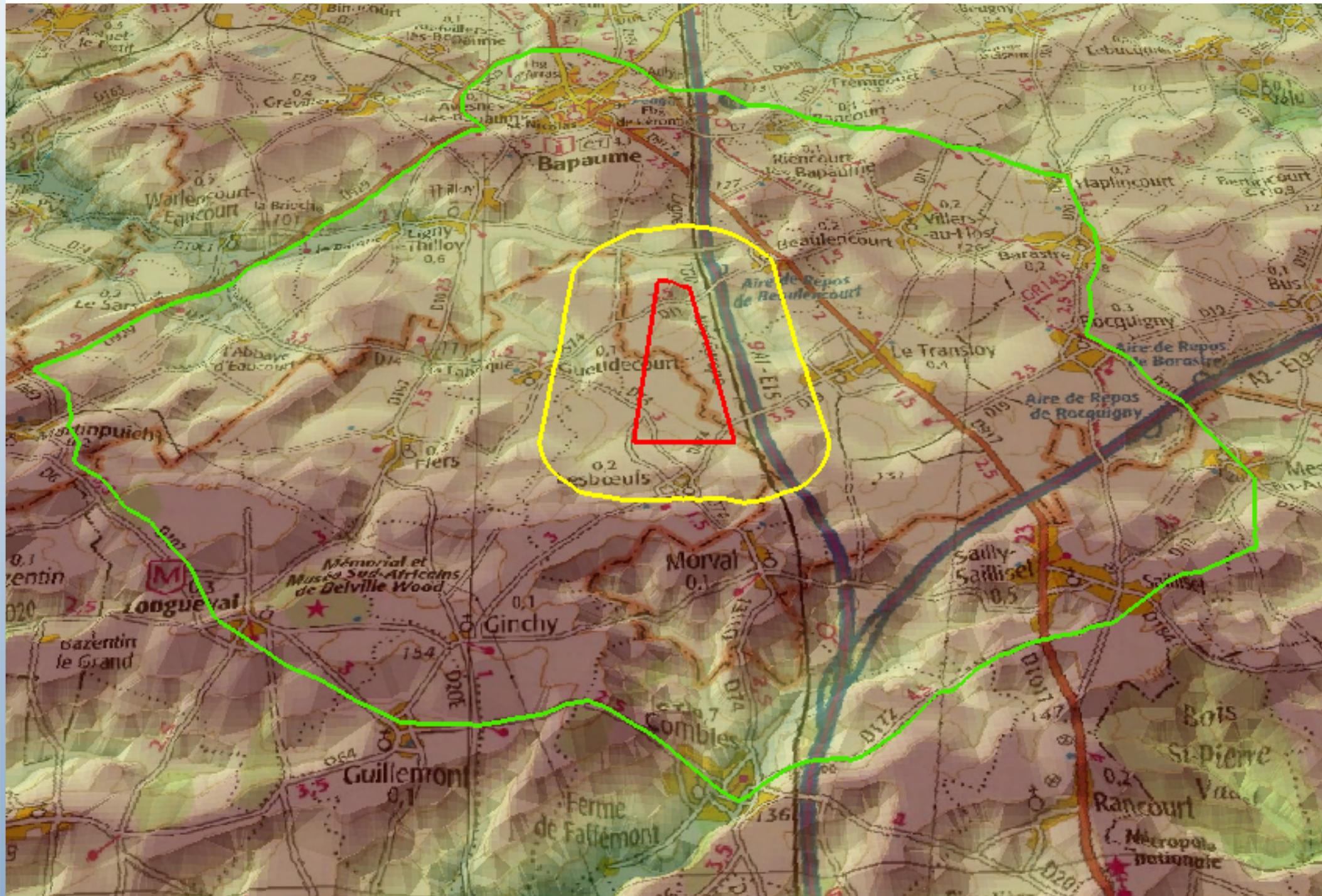
On retrouve les caractéristiques de l'unité paysagère des grands plateaux Artésiens et Cambrésiens. L'ensemble du site est occupé par des parcelles de grandes cultures reliées par un réseau de chemins agricoles.

A proximité du site quelques rares arbres sont présents (en bosquet ou bande), surtout près des villages ou sur les rebords des vallées sèches mais aussi dans les cimetières militaires et sites commémoratifs au cœur du plateau. L'autoroute A1 et la ligne TGV sont aussi accompagnées d'arbres.

Autour des bourgs proches quelques parcelles sont dédiées à l'élevage bovin. Les prairies et les haies entourent les villages de Beaulencourt, Lesboeufs, Ligny-Thillois, Gueudecourt, Le Transloy. La trame arborée se lit aussi à Bapaume au nord de la ville.

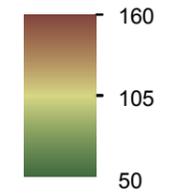


Fig. 60. Vue vers le site éolien depuis l'ouest du pont sur l'autoroute A1 à l'est du Transloy. Contexte topographique et occupation du sol: plateau de grandes cultures, autoroute et ligne TGV entouré d'arbres. Lecture du château d'eau de Bapaume en point d'appel.



- Zone potentielle d'implantation
- Zone potentielle d'implantation
- Zone potentielle d'implantation

Altitude en mètres



Exagération des hauteurs x10

Sources : ETD, BDA/IGN, 2016.

Carte 27. Bloc diagramme



Fig. 61. Vue vers le site éolien depuis l'est depuis l'aire de repos de Beaulencourt sur l'autoroute A1.



Fig. 62. Vue vers le site éolien le pont sur l'autoroute A1 (route entre Beaulencourt et Ligny-Thilloy).



Fig. 63. Vue vers le nord-est depuis la D20 à l'est de Guillemont

Aux chemins agricoles traversant le site s'ajoutent deux routes :
 - la RD574-RD11 entre Beaulencourt et Gueudecourt traverse le parc éolien du Rio et le site d'est en ouest dans sa partie nord ;
 - la D74 longe le sud du site entre Gueudecourt et Lesboeufs.

A l'est, la ligne TGV doublée de l'autoroute A1 borde le site éolien. Il existe une aire de repos juste au nord du site, nommée «aire de Beaulencourt». Le site éolien étudié est en arrière-plan de l'alignement de peupliers qui borde l'autoroute à l'est.

A l'échelle du périmètre rapproché, la ligne TGV, l'autoroute A1 et les routes RD917, RD930 et RD929 rayonnant depuis Bapaume sont les axes routiers majeurs. Ces routes ont des vues proches sur le site étudié.

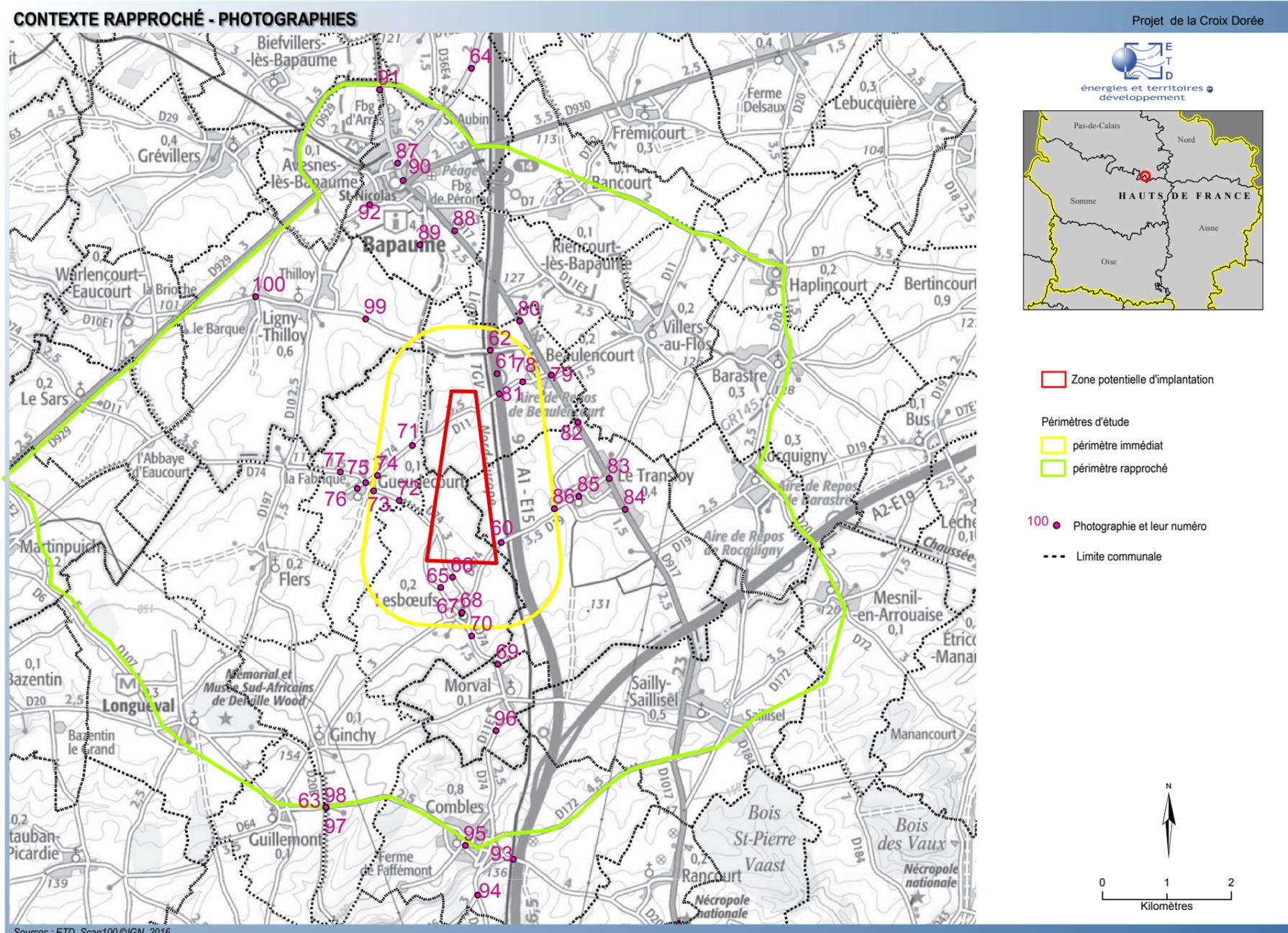
La route RD929, orientée sud-ouest / nord relie la ville d'Albert à celle de Bapaume. Le site éolien est perceptible depuis cet axe de circulation majeur (à plus de 4 km), surtout depuis le sud en venant d'Albert (exemple au niveau de Ligny-Thilloy). Des vues proches s'organisent aussi depuis la sortie de Bapaume. Il se regroupe avec le parc éolien du Rio et celui des Tilleuls.

La route RD917 relie Bapaume à Péronne au sud et à Arras au nord. Elle est orientée sud-est / nord-ouest. Le site s'inscrit dans les vues sur le plateau depuis cet axe routier majeur et particulièrement depuis le sud de Bapaume (exemple entre Le Tilleuls et Beaulencourt). Il se regroupe alors avec les parcs éoliens du Rio, des Tilleuls et du Transloy. Venant d'Arras, le site éolien est perçu en arrière-plan de Bapaume et des parcs éoliens existants des Tilleuls et du Rio. La RD930 relie Cambrai à Bapaume. Des vues sur le site éolien s'organisent venant de Cambrai dans le nord-est du périmètre d'étude. Le site est sur côté de la ville de Bapaume (au sud), avec les parcs éoliens existants des Tilleuls et du Rio.

Au sud du périmètre rapproché, la D172 puis la D20 relie Sailly-Saillisel à Combles puis à Guillemont et Longueval. Le site étudié est compris dans les vues d'ensemble depuis ces routes.



Fig. 64. Vue vers le site éolien et Bapaume depuis la RD956 au nord de Bapaume.



Carte 28. Vues dans le périmètre rapproché

L'habitat est groupé en bourgs. Les fermes sont comprises dans les bourgs. **Bapaume** (3976 habitants - données INSEE 2016) est la **principale ville du périmètre rapproché**, à **environ 2,5 km au nord**, avec commerces et zones d'activités.

Des bourgs plus petits ponctuent le plateau agricole de part et d'autre du site.

Quatre bourgs sont à **proximité immédiate** du site (périmètre immédiat de 1 km ou juste au-delà) : **Gueudecourt, Lesboeufs, Le Transloy et Beaulencourt**.

- Beaulencourt (environ 200 habitants), et Le Transloy (environ 400 habitants) à l'est ;
- Gueudecourt (environ 100 habitants) à l'ouest ;
- Lesboeufs (environ 150 habitants) au sud.

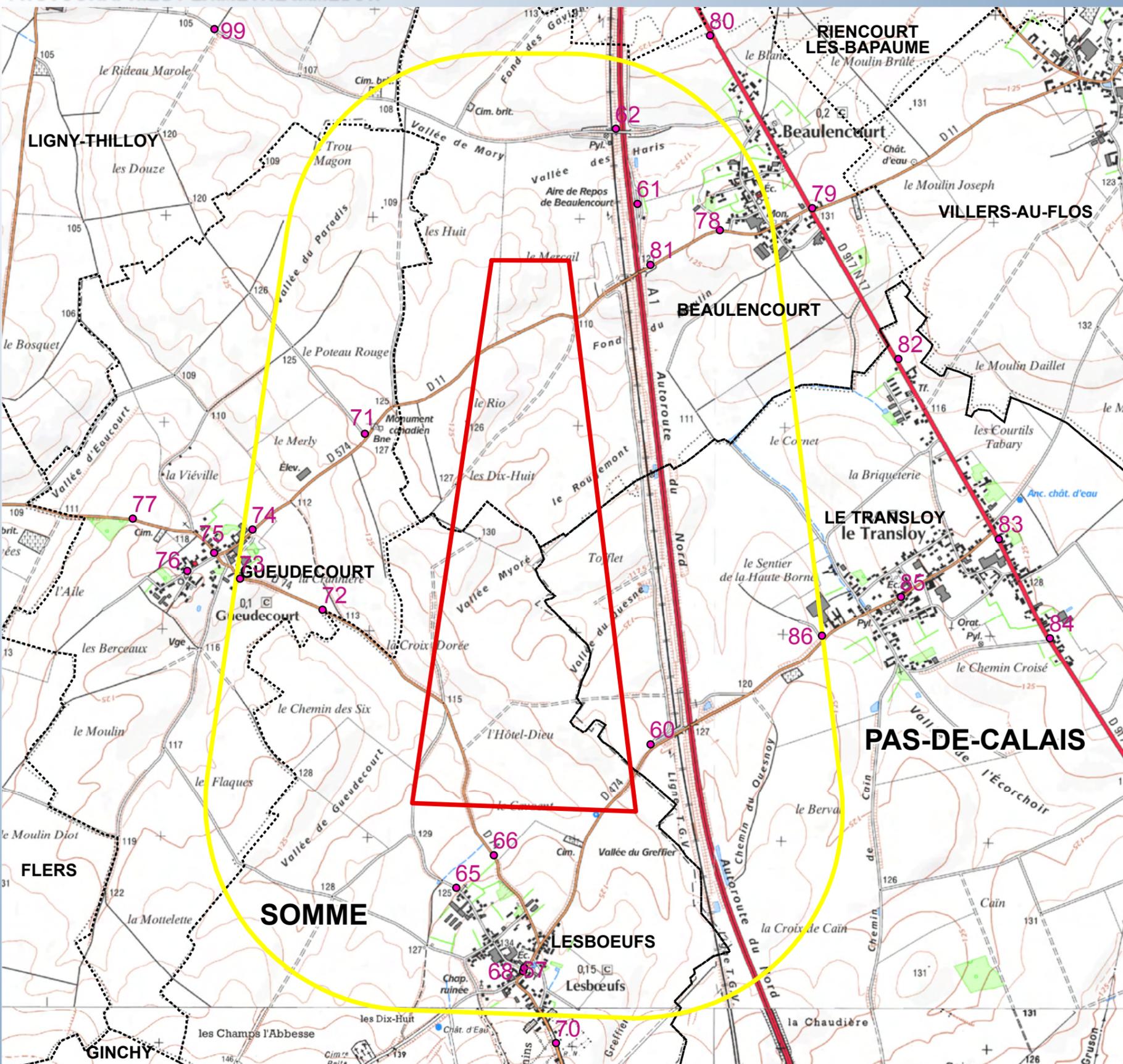
Les vues depuis chacun de ces quatre bourgs les plus proches sont analysées en détail dans les pages suivantes. Des cartographies de répartition des angles occupés par les parcs éoliens sont réalisées. L'objectif dans l'état initial est de préciser le contexte éolien des bourgs les plus proches du site étudié, et de définir comment s'inscrit le site dans ce contexte.

Ces cartes de répartition des parcs éoliens seront reprises dans la partie relative aux impacts en ajoutant le projet et en les complétant avec des calculs d'indices et des photomontages.

Les **autres bourgs du périmètre rapproché** sont situés à **plus de 1,5 km** du site éolien.

Les deux bourgs principaux du périmètre rapproché sont ceux de Combles (environ 700 habitants) et de Bapaume (environ 4 000 habitants). Les vues depuis ces deux bourgs sont analysées à la suite.

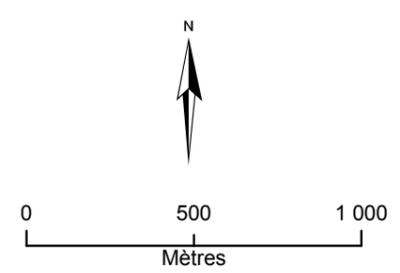
La carte ci-jointe et celle page suivante localisent les photographies dans les périmètres rapproché et immédiat.



Sources : ETD, Scan25 ©IGN, 2016.



- Zone potentielle d'implantation
- Périmètres d'étude
- Périmètre immédiat
- Limite communale
- 100 ● Photographie et leur numéro



Carte 29. Vues depuis les bourgs, périmètre immédiat



Fig. 65. Vue vers le nord depuis la sortie nord-ouest de Lesboeufs sur la route communale



Fig. 66. Vue vers le nord depuis la sortie nord ouest de Lesboeufs sur la D74 (photo 2020)



Fig. 67. Vue vers le nord depuis la place de l'église de Lesboeufs (photo 2020)

Le bourg de Lesboeufs est situé à environ 500 m au sud du site étudié.

Typologie du bourg

Lesboeufs est un village groupé, allongé dans un axe nord-sud, et entouré de boisements. Il s'implante dans un espace légèrement vallonné : l'église se situe sur le haut du bourg, les habitations étant en contrebas.

Vues du site éolien

Les habitations dans le bas du bourg présentent des vues fermées par le relief et le bâti.

En revanche des vues du site étudié s'organisent depuis les entrées et sorties du bourg. Depuis les sorties nord, le parc éolien sera visible en vue très proche depuis les routes, tandis qu'il sera majoritairement masqué par la végétation depuis les habitations. Depuis l'entrée sud du bourg en venant de Morval, le site étudié se lit en arrière-plan du bourg, qui apparaît entièrement entouré de bosquets. Les vues sont moindres depuis les habitations sous l'influence de la végétation.

Du fait de la proximité du site éolien au bourg, les éoliennes pourront être visibles depuis le centre bourg, notamment depuis la place de l'église qui se retrouve en position un peu plus haute que les habitations au nord.

Dans les vues ouvertes sur le plateau, le site étudié s'inscrit dans le paysage éolien existant. Il se regroupe notamment avec les éoliennes du Rio et des Tilleuls présentes au nord.

Sensibilité du bourg de Lesboeufs

La proximité du sud du site induit des perceptions proches depuis le bourg de Lesboeufs ainsi que depuis ses sorties nord.

Le site étudié s'inscrit dans la vue vers le nord, en avant-plan du parc éolien existant du Rio. Le projet induira des éoliennes plus proches que ce parc, cependant l'ajout d'angle avec des éoliennes sera limité (site défini dans une logique d'extension de parc, cf. carte de répartition théorique des angles page suivante). Le site étudié n'est pas dans l'angle de respiration.



Fig. 68. Eglise de Lesboeufs

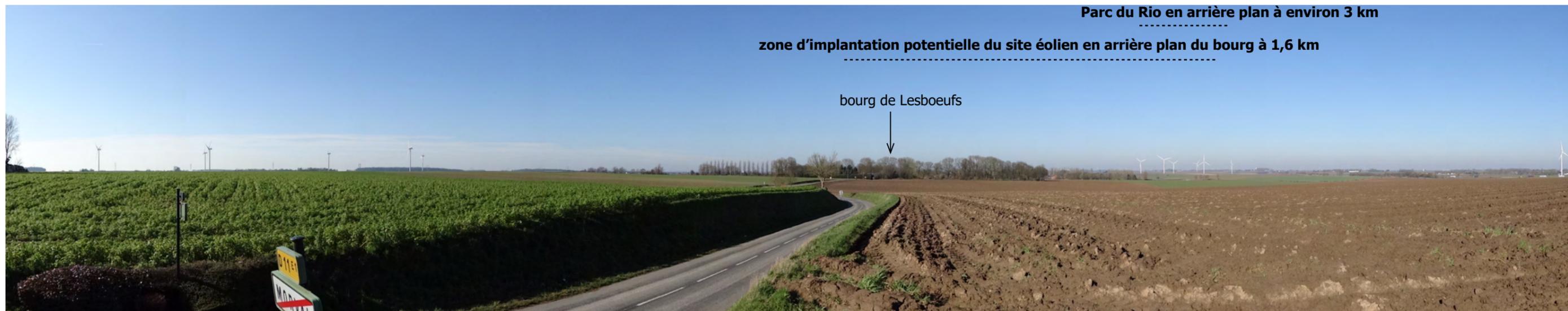
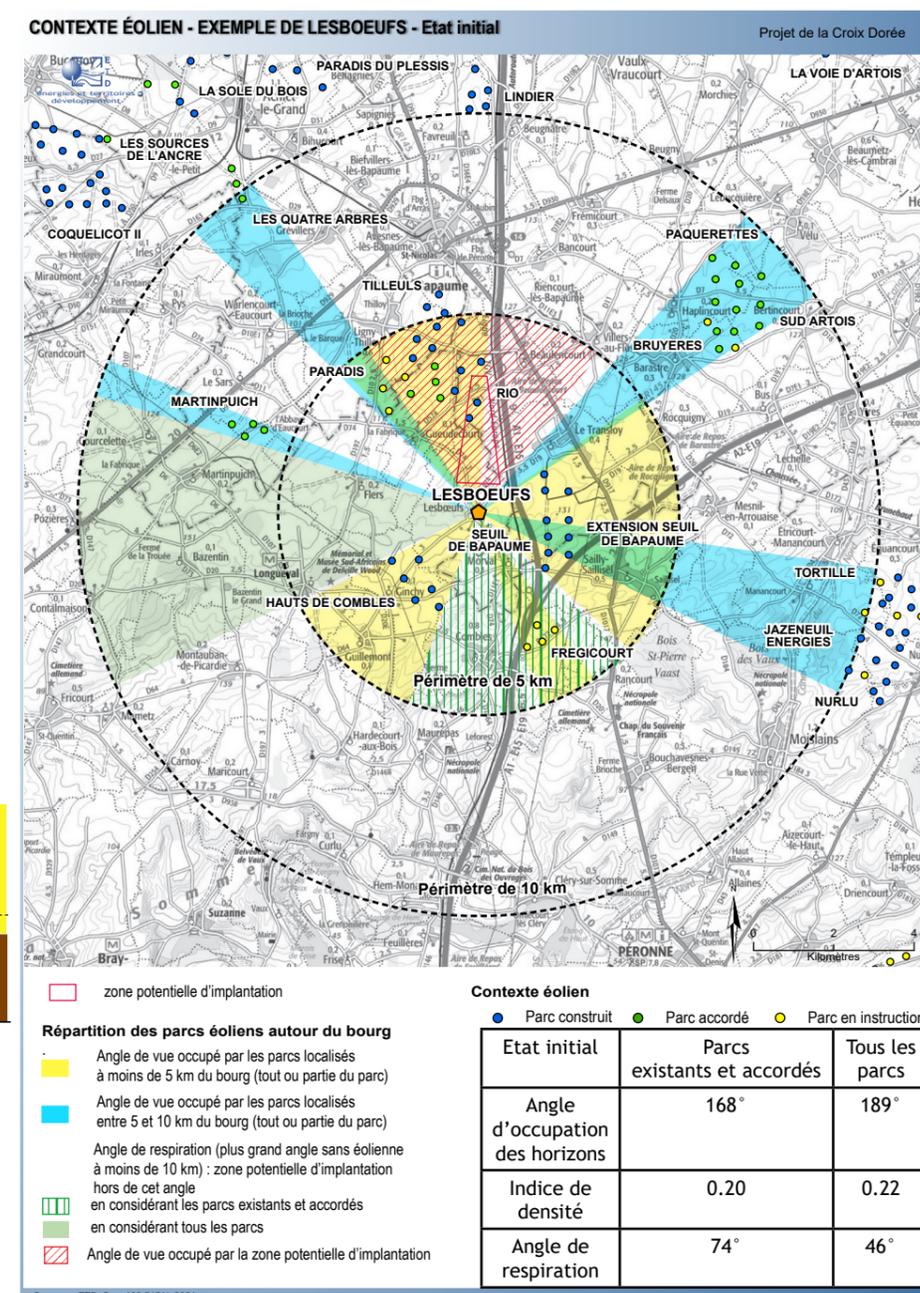
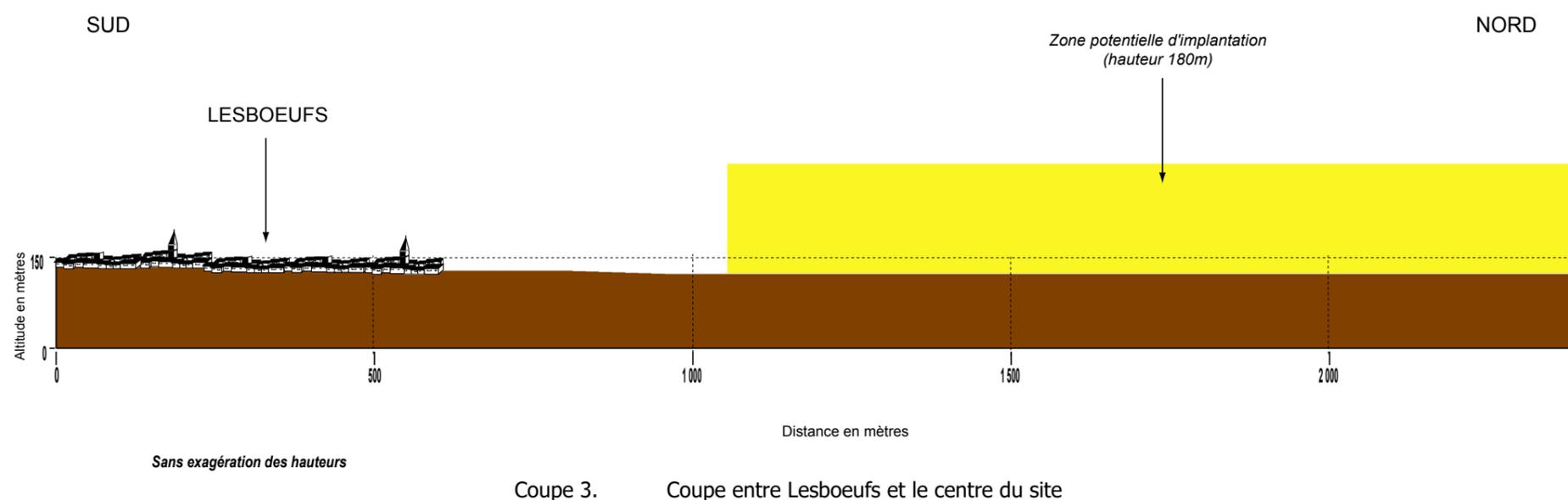


Fig. 69. Vue vers le nord depuis la sortie sud de Morval sur la D74 (photo 2020)



Fig. 70. Vue vers le nord depuis l'entrée sud de Lesboeufs sur la D74



Carte 30. Contexte éolien - Exemple de Lesboeufs- Etat initial

Vues depuis Gueudecourt

Le bourg de Gueudecourt est localisé à la limite du périmètre immédiat du site, à 1 km à l'ouest.

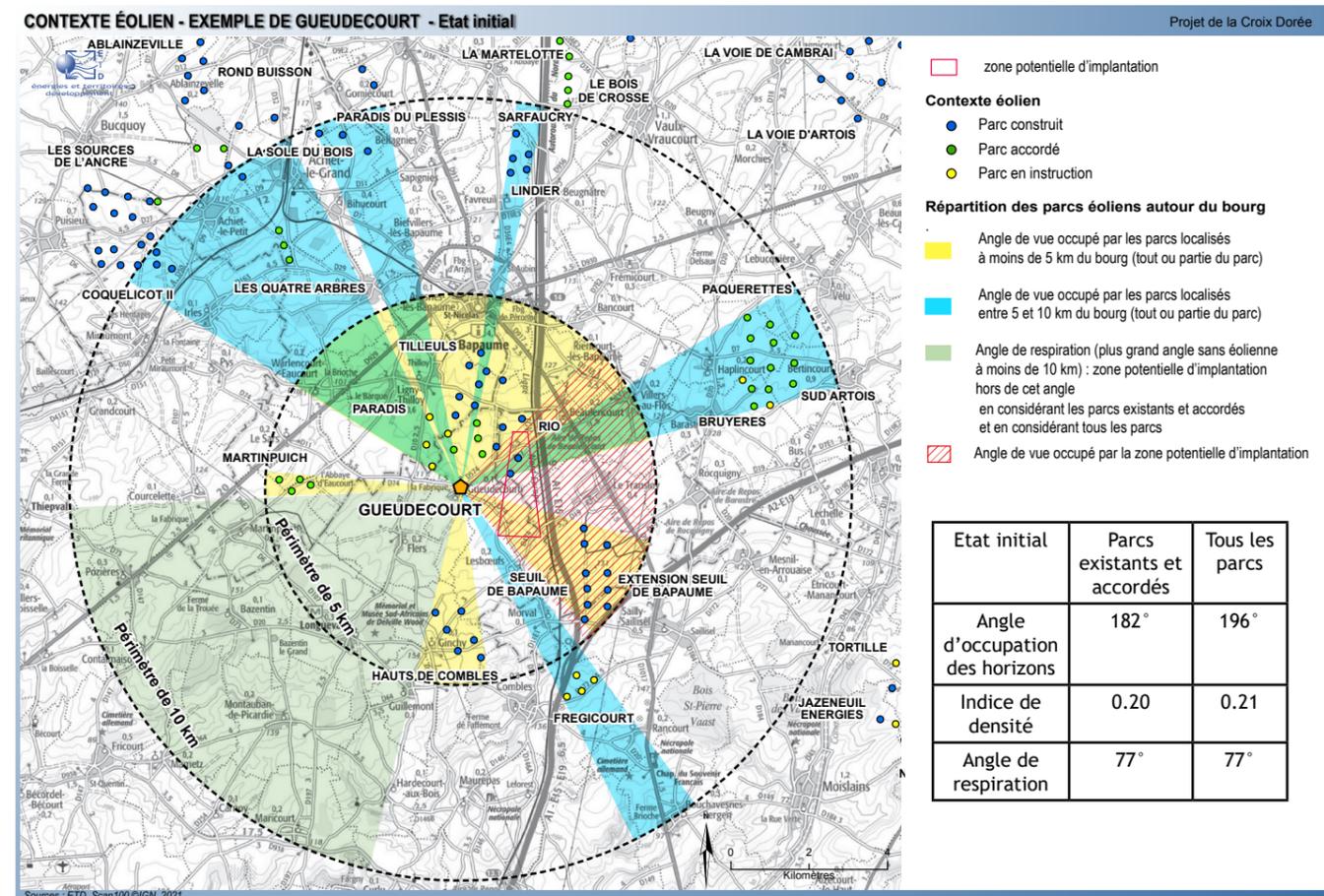
Typologie du bourg

Le bourg est un village bosquet typique du plateau Artésien. Il est entièrement entouré de haies et bosquets, et ne présente pas d'extension au-delà.

Vues du site éolien

Les vues depuis le bourg sont très cadrées par la végétation et le bâti. Il y aura peu de perceptions du site éolien depuis les entrées et sorties de bourg à proximité immédiate des habitations. En revanche, la place centrale du bourg présente des vues plus ouvertes, et le site éolien pourra apparaître en arrière-plan des habitations.

Le site étudié se découvre sur le plateau après avoir dépassé les boisements qui entourent le village. Le site étudié se lit alors entre les parcs existants du Rio et du Transloy. C'est le cas depuis les sorties est du bourg (RD574 et RD74), et son accès ouest sur la RD74.



Carte 31. Contexte éolien - Exemple de Gueudecourt- Etat initial



Fig. 71. Bourg de Gueudecourt vu depuis le nord-est sur la RD574 au nord-est près du monument canadien (site à gauche de la photo).

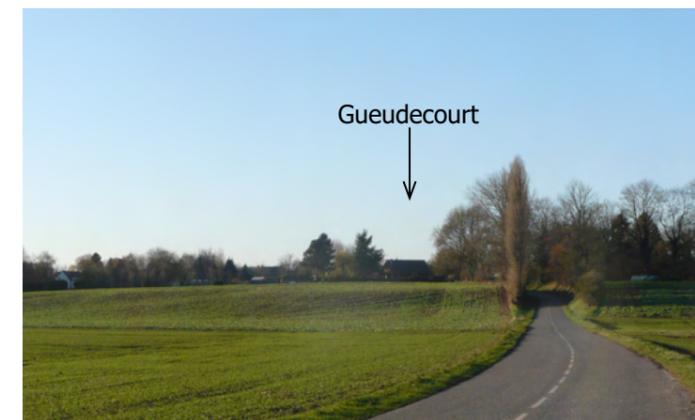


Fig. 72. Bourg de Gueudecourt vu depuis le sud-est sur la D74 au niveau du site éolien. Vue vers l'ouest, illustrant les boisements encadrant le bourg (site dans le dos de l'observateur).



Fig. 73. Vue vers l'est depuis la sortie sud-est de Gueudecourt sur la D74 (photo 2020). Illustration du rôle de la végétation.

Sensibilité du bourg de Gueudecourt

Les vues en direction du site étudié sont majoritairement fermées depuis le centre bourg. Les vues dégagées du site sur le plateau s'observent depuis les accès au bourg (ouest et est).

Dans ces vues depuis l'ouest, le site étudié s'inscrit en partie dans l'angle du parc existant du Rio (partie nord du site) et l'étend au sud, avec son extrémité sud dans l'angle du parc existant du Transloy et de son extension (site défini dans une logique d'extension du parc du Rio, cf. carte de répartition théorique des angles). Dans cet angle de vue, le sud du site étudié induira un parc éolien à distance comparable à celle du parc du Rio, et plus proche que le parc du Transloy. Le site étudié n'est pas dans l'angle de respiration.



Fig. 74. Vue vers l'est depuis la sortie est de Gueudecourt sur la D574. (photo 2019)



Fig. 75. Vue vers le sud-est depuis le centre de Gueudecourt, au croisement de la D574 et de la D74

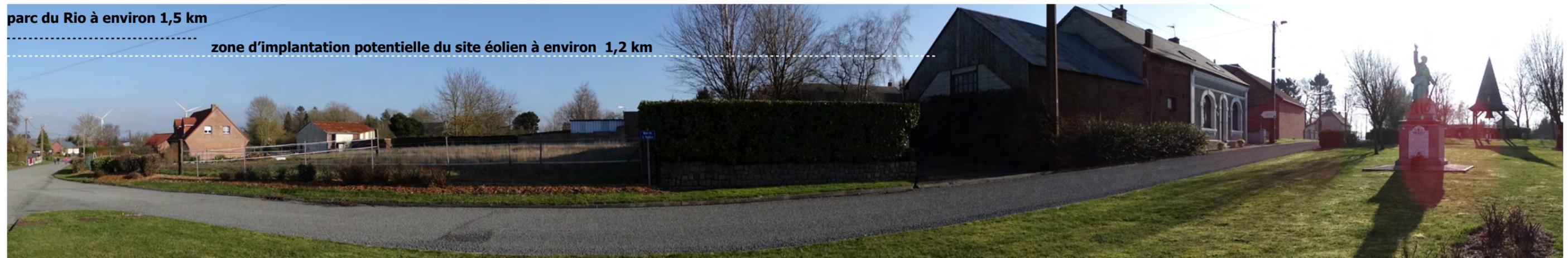


Fig. 76. Vue vers le sud-est depuis le centre de Gueudecourt, depuis la place de l'église (photo 2020)

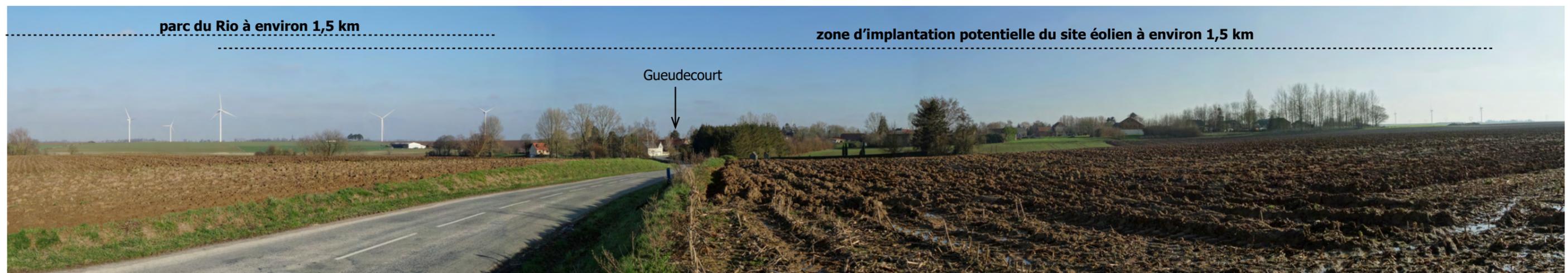


Fig. 77. vue sur le bourg de Gueudecourt depuis la D74 à l'ouest du bourg ; vue vers l'est, site éolien en arrière plan (photo 2020)

Vues depuis Beaulencourt

Le bourg de Beaulencourt est localisé à environ 900 m à l'est du site, sur le plateau à l'est de l'autoroute A1.

Typologie du bourg

Le bâti s'organise en «village-rue», entouré de ses prairies et arbres. La RD917 traverse Beaulencourt.

Vues du site éolien

Des vues sur le site éolien s'observent depuis les sorties de bourg et depuis les habitations ayant des vues sur le plateau agricole. Des ouvertures sont aussi possibles depuis la RD917 au centre du bourg. Le site étudié se lit alors avec le parc éolien existant du Rio qu'il complète et étend au sud.

Sensibilité du bourg de Beaulencourt

Le bourg est éloigné de 900m du site éolien, dont il est séparé par l'autoroute et la ligne TGV. Des vues s'organiseront sur le site depuis les espaces ouverts du bourg dont la RD917 et la rue orientée vers l'ouest.

Dans ces vues depuis l'est, le site étudié s'inscrit en partie dans l'angle du parc existant du Rio (partie nord du site) et l'étend au sud, avec sa partie sud dans l'angle du parc existant des Hauts de Combles (site défini dans une logique d'extension du parc du Rio, cf. carte de répartition théorique des angles). Dans cet angle de vue, le sud du site étudié induira un parc éolien à distance comparable à celle du parc du Rio, et plus proche que le parc des Hauts de Combles. Le site étudié n'est pas dans l'angle de respiration.



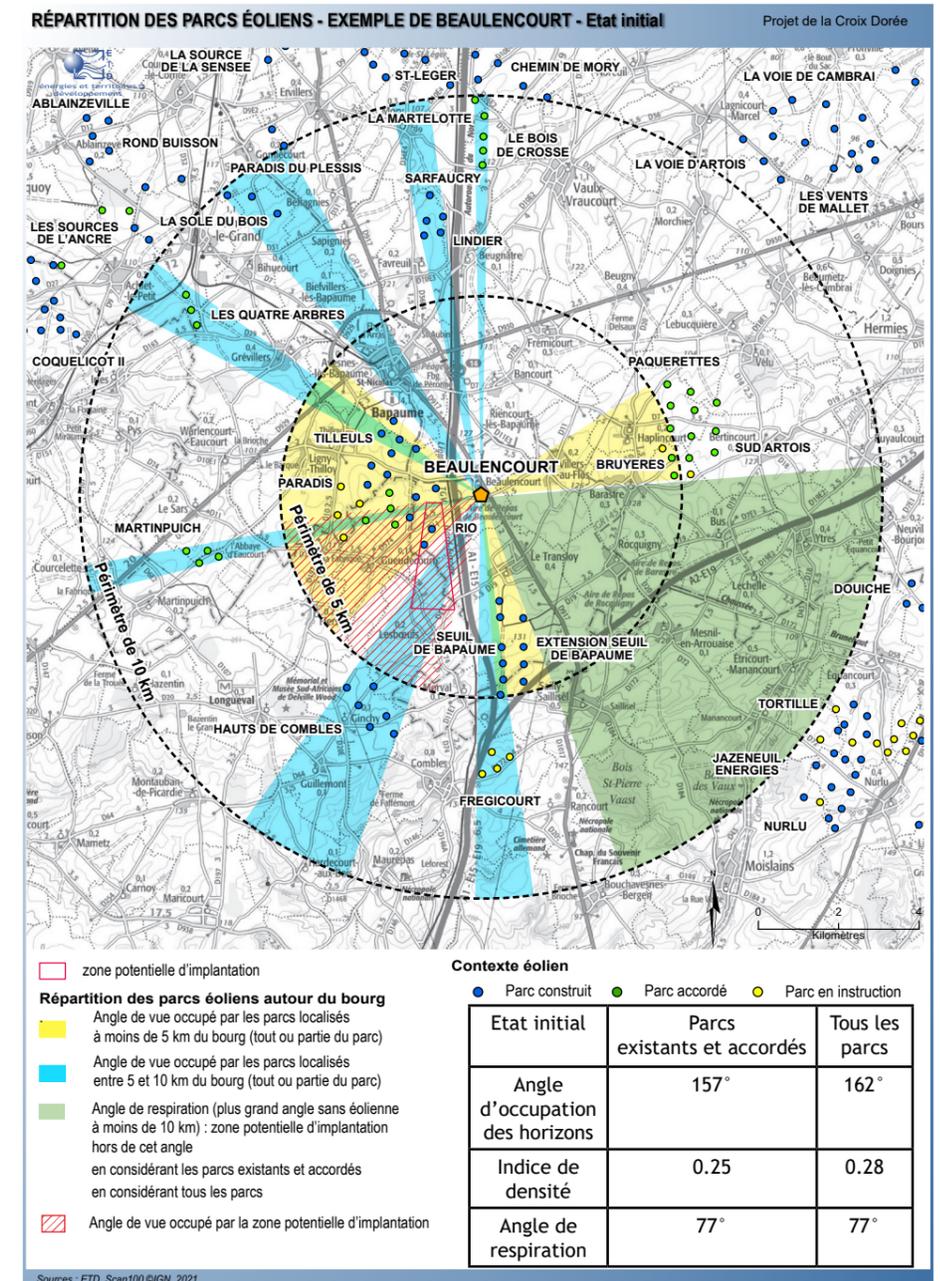
Fig. 78. Sortie ouest de Beaulencourt sur la D11, vue vers l'ouest. Site éolien en arrière-plan de l'autoroute A1 (photo 2020)



Fig. 79. Centre bourg de Beaulencourt, croisement D917 / D11, vue vers l'ouest (photo 2020)



Fig. 80. Sortie nord de Beaulencourt sur la D917, vue vers l'ouest (photo 2020)



Carte 32. Contexte éolien - Exemple de Beaulencourt - Etat initial



Fig. 81. Bourg de Beaulencourt vu depuis la RD11 à l'ouest.



Fig. 82. Entrée nord du Transloy sur la D917, vue vers l'ouest.



Fig. 83. Centre du Transloy sur la D917, vue vers le nord-ouest

Le bourg du Transloy est localisé à l'est du site, à environ 1,2 km.

Typologie du bourg

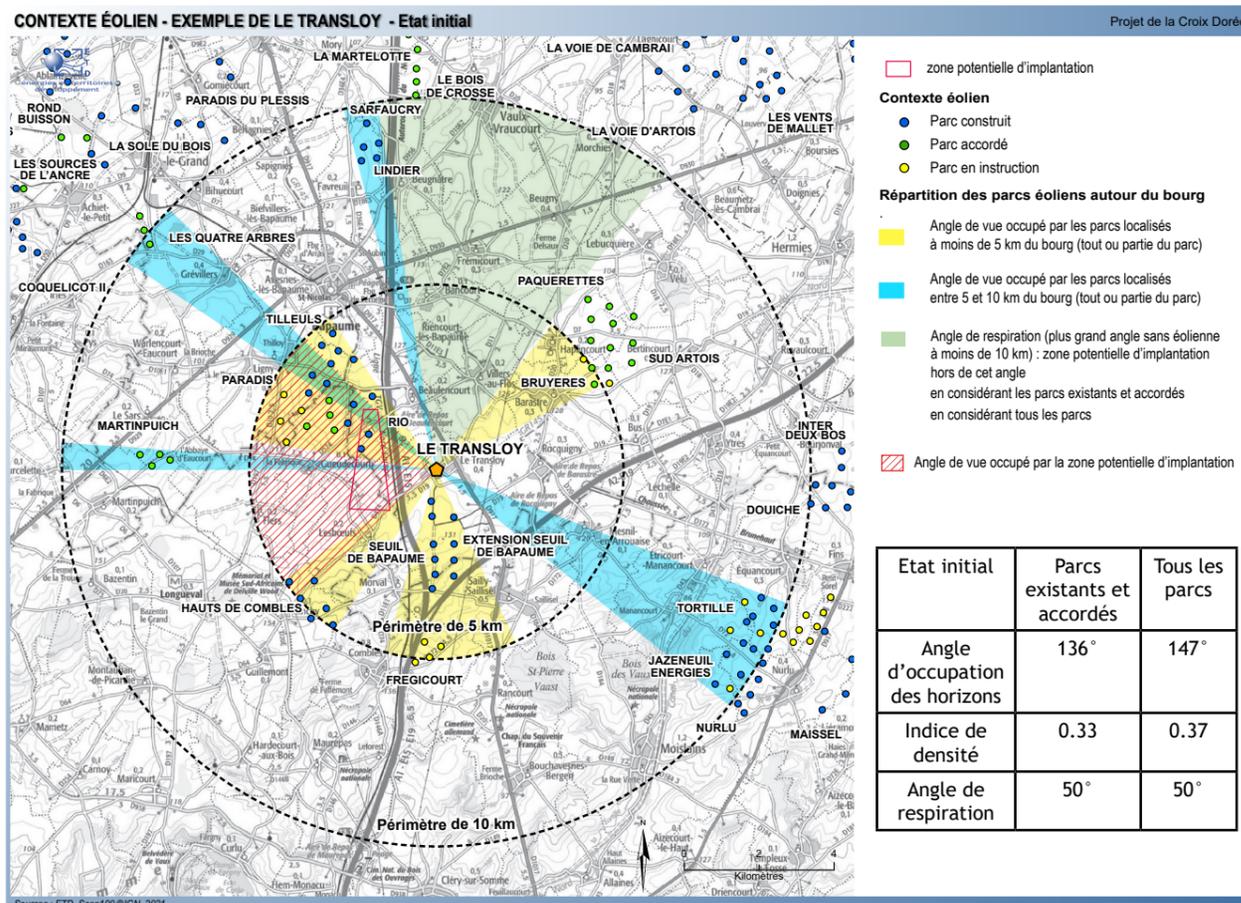
Comme Beaulencourt, ce bourg est implanté le long de la D917, mais il s'organise aussi le long de la rue perpendiculaire D474 menant à Lesboeuifs, qui est orientée vers le sud-ouest. Le bourg est entouré de boisements, mais descend en pente douce de l'est vers l'ouest.

Vues du site éolien

Des vues sur le site s'organisent depuis les entrées et sorties, ainsi que depuis des espaces ouverts dans le bourg le long de la D917. Les habitations présentes notamment au sud et au nord du bourg sur la D917 disposent de vues ouvertes sur le plateau.

Le site étudié se regroupe alors avec les parcs éoliens existants des Tilleuls et du Rio dans les vues vers l'ouest et le nord-ouest. En regardant vers le sud, les éoliennes du Transloy s'inscrivent en perception immédiate entre la RD917 et l'autoroute A1.

Sur la D474 orientée vers le sud du site, la perception éventuelle d'éoliennes du projet dépendra de l'implantation finale. Les vues dans l'axe de la route présentent en effet des percées visuelles, la rue étant en pente en direction du site. Les éoliennes construites sur Le Transloy sont visibles depuis la place de l'église en regardant vers le sud.



Carte 33. Contexte éolien - Exemple du Transloy - Etat initial

Sensibilité du bourg du Transloy

Comme Beaulencourt, le bourg du Transloy est implanté à l'est du site et de l'axe autoroute A1 / ligne TGV. Des vues sur le site s'organiseront depuis le bourg. La sensibilité est cependant plus importante sur la route principale du bourg constituée par la D474 est orientée vers le sud du site.

Dans ces vues depuis l'est, le site étudié s'inscrit en partie dans l'angle du parc existant du Rio (partie nord du site) et s'étend au sud, avec sa partie sud entre le parc du Rio et celui des Hauts de Combles plus lointain (site défini dans une logique d'extension du parc du Rio, cf. carte de répartition théorique des angles). Le sud du site induit alors l'ajout d'un angle entre ces deux parcs éoliens. Le site étudié n'est pas dans l'angle de respiration.



Fig. 84. Vue depuis les habitations au sud du Transloy sur la D917, vue vers l'ouest (photo 2020)



Fig. 85. Vue depuis le centre du Transloy sur la D474, vue vers l'ouest (photo 2020)



Fig. 86. Vue sur Le Transloy depuis la D474 à la sortie ouest du bourg, vue vers l'est (site éolien dans le dos de l'observateur)



Fig. 87. Vue vers le sud depuis le beffroi de Bapaume.



Fig. 88. Vue vers le site éolien depuis la RD917 à la sortie sud de Bapaume.

La ville de Bapaume est située à environ 2,5 km au nord du site.

Typologie du bourg

Le bâti est groupé autour du centre bourg, qui est entouré d'une rocade. A l'est, une zone industrielle s'est développée jusqu'à l'autoroute A1.

Vues du site éolien

Le site éolien s'inscrit en arrière-plan du parc existant du Rio.

Des vues proches s'organisent notamment depuis l'habitat au sud dont les maisons le long de la RD917 au sud-est. Le site éolien se lit dans le paysage du plateau agricole et éolien.

Depuis le cœur de la ville, dans les rues les vues sont cadrées par le bâti. Etant données la densité et la hauteur des bâtiments dans le centre urbain de Bapaume, ainsi que la distance au site, les enjeux visuels sont faibles y compris depuis les espaces un peu plus ouverts.

Des vues plus lointaines du site étudié s'observent depuis les routes majeures rayonnant à partir de Bapaume (RD917 au nord, RD930 et autoroute A1 au nord-est, RD929 au nord-ouest). Le site éolien s'inscrit alors dans le paysage urbain et d'infrastructures (ville de Bapaume, château d'eau de Bapaume, autoroute A1...) et se regroupe avec les parcs éoliens existants des Tilleuls et du Rio en se plaçant en arrière-plan de ces parcs.

Sensibilité du bourg de Bapaume

Les vues depuis le centre de Bapaume sont fermées par le bâti.

Le site éolien s'inscrit dans les vues dégagées depuis la périphérie de la ville, à environ 2,5 km. Le site étudié n'est pas dans l'angle de respiration : il se lit en effet en arrière-plan et dans le même angle de vue des parcs éoliens existants des Tilleuls et du Rio (logique d'extension du parc du Rio). Le site n'ajoute ainsi pas d'angle éolien depuis Bapaume.

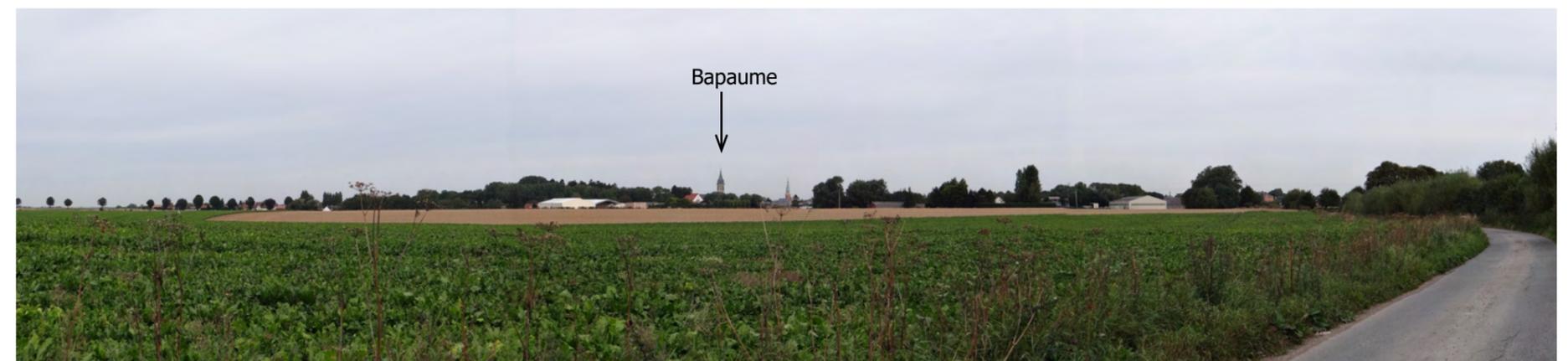


Fig. 89. Bapaume vue depuis le sud. Lecture de la ceinture arborée autour du bourg et des silhouettes du beffroi et de l'église.



Fig. 92. Vue vers le sud depuis Bapaume. Vue du site limitée par la distance, la végétation et le bâti.



Fig. 90. Vue vers le sud depuis la rocade au nord de Bapaume. Site éolien essentiellement masqué par le bâti et la végétation



Fig. 91. Vue vers le sud depuis les habitations au sud de Bapaume (photo 2020)



Fig. 93. Vue depuis les habitations à la sortie est de Combles sur la D20 (photo 2020)

Combles est localisé à 4 km au sud du site.

Typologie du bourg

Le bourg est bâti à l'ouest de l'autoroute A1, dans une vallée. Il est organisé autour de son église bâtie sur un point plus haut de la vallée.

Vues du site éolien

Les vues depuis le centre du bourg sont majoritairement fermées par le relief et le bâti.

Des vues sur le site éolien s'organisent cependant depuis les maisons sur le coteau à l'est du bourg jusqu'à l'autoroute A1. Des percées visuelles sont aussi possibles depuis le centre du bourg dans les espaces les plus dégagés, comme sur la place de l'église.

Les vues dégagées sur le plateau avec lecture du site étudié s'organisent depuis les accès au bourg. Dans ces vues depuis le sud du site, celui-ci se regroupe alors avec le parc éolien existant du Rio qu'il étend au sud.



Fig. 94. Vue vers le nord depuis le sud de Combles sur la D146 (photo 2020)

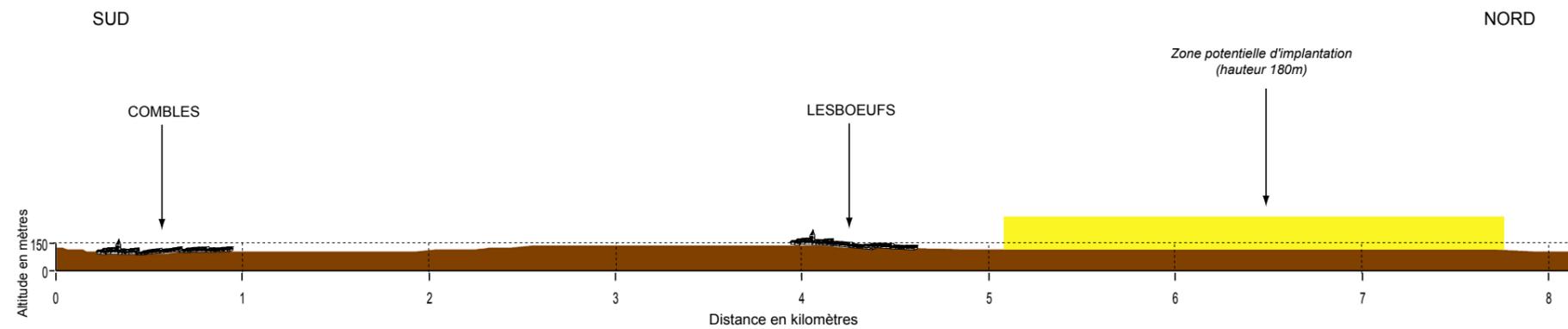


Fig. 95. Vue vers le nord depuis la place de l'église de Combles

Sensibilité du bourg de Combles

La distance au projet limite les enjeux visuels depuis ce bourg. S'ajoute le rôle du relief.

Dans les vues dégagées, le site étudié s'inscrit dans l'angle de vue du parc existant du Rio et en avant-plan de ce parc (logique d'extension de parc) en regardant vers le nord. Le site étudié n'est pas dans l'angle de respiration localisé au sud du bourg (pas de parcs éoliens au sud de Combles).



Sans exagération des hauteurs

Coupe 4. Entre le sud de Combles et le site



Fig. 96. Vue depuis le sud de Morval sur la D11 (photo 2020)



Fig. 97. Vue vers l'ouest sur le bourg de Guillemont depuis la D20. Site éolien à droite de l'observateur hors du panorama.



Fig. 98. Vue vers le nord sur le bourg de Ginchy depuis la D20.

Sensibilité des autres bourgs

Les autres bourgs du périmètre rapproché sont des bourgs de plateau avec les caractéristiques suivantes : le bâti est groupé, les bourgs sont entourés de boisements, seuls les bâtiments agricoles et quelques habitations récentes émergent de la ceinture arborée.

Des vues sur le site éolien s'organisent depuis les entrées et sorties des bourgs, ainsi que depuis les extensions récentes. Des percées visuelles vers le site sont possibles dans le centre des bourgs, mais dès que la distance au site s'accroît les enjeux visuels s'atténuent.

Le site étudié s'inscrit dans le paysage éolien du plateau (site défini dans une logique d'extension), il se lit notamment avec les parcs les plus proches du Rio, des Tilleuls, du Transloy et des Hauts de Combles. L'ajout d'un angle avec des éoliennes par la création du projet concernera la lecture du sud du site dans les vues depuis l'est et l'ouest (site entre les parcs du Rio et du Transloy). Dans les vues depuis le nord et le sud, le site est majoritairement compris dans l'angle des parcs du Rio et des Tilleuls.



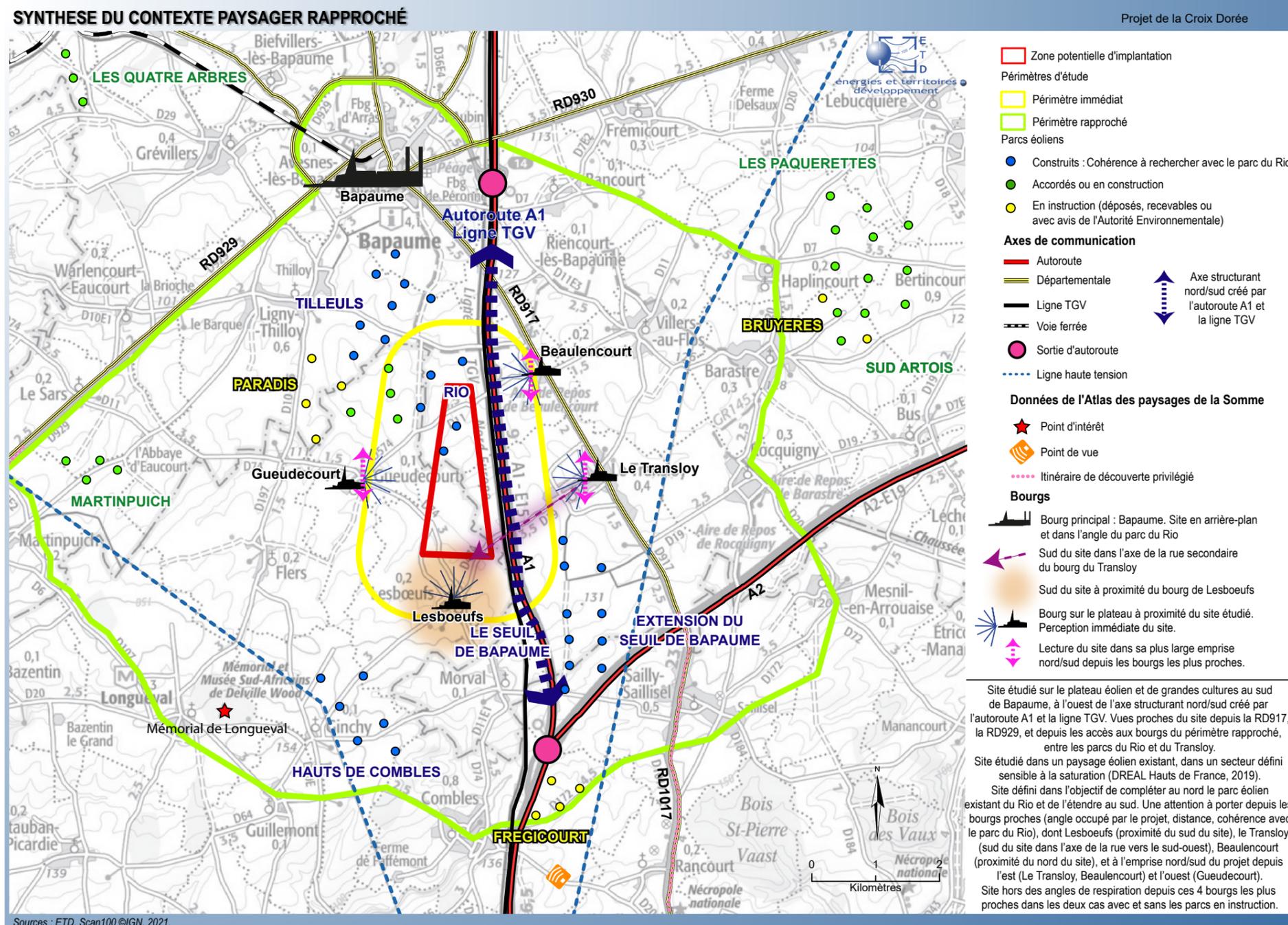
Fig. 99. Bourg de Ligny-Thilloy vu depuis l'est sur la route entre Ligny-Thilloy et Beaulencourt.



Fig. 100. Exemple de vue sur le site éolien entre les arbres de la ceinture arborée des bourgs (exemple de Ligny-Thilloy).

1.2. L'organisation du paysage et des vues

1.2.3. Le contexte paysager proche : Synthèse



Carte 34. Synthèse du contexte paysager rapproché

Sensibilité modérée à faible dans le périmètre rapproché, localement plus forte depuis les bourgs immédiats

Le site étudié s'inscrit dans le paysage de plateau ouvert favorable au développement de l'éolien avec cependant une sensibilité en termes de saturation signalée par la DREAL. En effet le site étudié est localisé dans un paysage éolien existant. Ce contexte se lit sur les cartes de répartition des parcs éoliens autour des bourgs du périmètre immédiat avec des angles d'occupation de l'éolien supérieurs à 120° et des angles de respiration inférieurs à 90° depuis Gueudecourt, Lesboeufs, Beaulencourt, et Le Transloy.

Ayant connaissance de ce contexte éolien, le porteur de projet a défini le site étudié dans l'objectif de créer une extension au parc éolien existant du Rio (en complétant ce parc au nord et en le prolongeant au sud).

Le paysage de plateau de grandes cultures au relief relativement plat induit l'organisation de vues proches depuis l'habitat. Le site étudié se lit avec les autres parcs éoliens (pas de création d'un nouveau paysage éolien).

Il ajoute des cônes de vue potentiels avec des éoliennes en particulier depuis l'est et l'ouest par sa localisation entre les parcs existants du Rio au nord et du Transloy au sud-est. Depuis le nord (Bapaume), le site se regroupe en arrière-plan des parcs du Rio (existant) et des Tilleuls (accordé-existant). L'inverse s'observe depuis le sud en créant un site éolien plus proche.

Ainsi, une attention est à porter depuis les bourgs proches pour définir l'implantation des éoliennes du projet, dont Lesboeufs (secteur sud du site), Le Transloy (secteur sud du site et emprise nord/sud du site), Beaulencourt (secteur nord du site et emprise nord/sud du site), et Gueudecourt (emprise nord/sud du site).

Il est à noter que le site étudié est en dehors des angles de respiration depuis ces 4 bourgs les plus proches en considérant les deux cas avec et sans les parcs en instruction.

En s'éloignant, le site étudié est localisé en arrière-plan des parcs accordés et existants. La ville de Bapaume et le bourg de Combles plus éloignés du site étudié, présentent des enjeux visuels faibles depuis le centre-bourg.

Le site vient conforter l'ensemble éolien existant, il formera un visuellement un seul ensemble avec le parc du Rio et les autres parcs alentours. La recommandation paysagère est de porter attention aux bourgs les plus proches et à la lecture du projet (angle occupé par le projet, cohérence avec le parc du Rio).